VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 MARS 1935 — NUMERO 45



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Hitler ordonne la conscription en Allemagne

Hitler, dans une proclamation au peuple allemand, rejette la responsabilité de cette mesure sur les autres puissances, qui ne se sont pas conformées au traité de Versailles — L'Allemagne ne peut plus compter pour se défendre que sur sa propre force

BERLIN — Le gouvernement allemand, samedi après-midi, a informé officiellement les ambassadeurs et les ministres des puissances signataires du traité de Versailles qu'il a rétabli le service militaire obligatoire (conscription) et crée une armée de 36 divisions (de 325,000 à 480,000 hommes) dont les effectifs seront fixés plus tard.

Dans la plupart des capitales on a vu immédiatement dans cette mesure le coup final au traité de Versailles, qui limitait l'armée allemande à 100,000 hommes. Il vient quelques jours après l'annonce officielle de la création d'une armée aérienne allemande, également interdite par le traité de paix.

Dans une proclamation à la nation, Hitler accuse violemment les autres puissances d'avoir violé le pacte de désarmement contenu dans le traité de Versailles et déclare que le peuple allemand ne doit compter pour se défendre que sur sa propre force. L'Allemagne quant à elle, dit-il, s'est conformée strictement au traité et veut la paix, mais les puissances victorieuses, au contraire, ont constamment augmenté leurs armements.

L'Angleterre proteste

LONDON—L'Angleterre a protesté lundi contre l'acte de l'Allemagne, disant qu'une armée levée par la conscription augmentera sérieusement le malaise de l'Europe, et demandant si le gouvernement allemand désire toujours discuter le projet anglo-français pour établir la paix en Europe. Elle a reçu immédiatement l'assurance que l'Allemagne tient à discuter le projet. Sir John Simon ira donc à Berlin.

La note de l'Angleterre a été expédiée après consultations avec les gouvernements français et italien.

Alliances militaires

PARIS — Dans les cercles officiels français, on estime que le traité de Versailles ne renfermant aucune sanction contre ceux qui le déchirent, il n'y a pas d'autre recours que la politique d'avant-guerre d'alliances militaires contre l'Allemagne.

L'Italie n'est pas surprise

ROME—Ce qui vient de se passer était prévu par le gouvernement italien et ne l'a pas surpris du tout. L'Angleterre, la France et l'Italie peuvent, soit faire ensemble une protestation diplomatique à Berlin, soit en appeler à la Ligue des Nations; mais ni l'une ni l'autre de ces mesures n'aura d'effet.

La Russie se prépare

MOSCOU—Michael Kalinin, président du comité exécutif de "Toute la Russie", a prévenu l'armée rouge que la guerre peut éclater à l'improviste et qu'elle doit se tenir prête.

Le service de deux ans en France

PARIS — Le président du conseil, Pierre-Etienne Flandin a remporté un immense succès vendredi soir. Presque coup sur coup, il a reçu trois vote de confiance, donnés à une majorité écrasante, sur la question du service de deux ans, sur laquelle le sort du gouvernement était en jeu.

Sur la motion principale, le vote fut de 354 à 210; sur une proposition du parti socialiste, 389 à 190 et sur une motion approuvant la déclaration du gouvernement, de 530 à 44.

UNE AVIATION MILITAIRE POUR LES ALLEMANDS

C'est une violation manifeste du traité de Versailles —Goering deviendra général d'aviation

LONDRES — L'Allemagne a notifié la Grande-Bretagne et les autres grandes puissances qu'elle a l'intention de se pourvoir d'une aviation militaire. Elle se trouvera enfreindre manifestement le traité de Versailles.

En somme, l'Allemagne appellera par son vrai nom une chose longtemps désignée sous un autre. Le Reich a mis une ardeur fébrile à accroître son aviation civile. On sait qu'il a fait construire des bases aéronautiques secrètes comprenant des abris souterrains propres à recevoir des avions de bombardement.

Du reste, il y avait une reconnaissance tacite du fait accompli dans l'invitation que la Grande-Bretagne et la France ont récemment faite à l'Allemagne de souscrire à un pacte d'assistance aérienne cadrant avec les accords de Locarno.

Goering deviendra "général d'aviation"

BERLIN—Le gouvernement a placé sous l'autorité immédiate de l'armée régulière (la Reichswehr) l'association de sport aéronautique du pays. Le ministre de l'aviation, M. Goering, deviendra "général d'aviation."

On sait que le traité de Versailles interdit à l'Allemagne la possession d'une aviation de combat. Le futur général d'aviation Goering a motivé ainsi l'incorporation de l'aviation dite sportive à la Reichswehr: Notre désir de participer activement au maintien de la paix dans le monde et notre promesse de nous porter au secours de pays menacés d'invasion aérienne nécessiterait l'organisation d'une aviation militaire.

Un informateur dit que les autorités projettent d'établir 14 nouveaux aérodromes. Cet informateur a exprimé l'opinion que la mise sous l'autorité immédiate de la Reichswehr ne modifiera pas profondément la valeur militaire de l'association sportive, qui, à ce point de vue, est fort bien équipée et instruite.

Chambre Provinciale

LA DISCUSSION AUTOUR DU BUDGET

Pas de taxe nouvelle, mais toutes les anciennes maintenues—Pourquoi ne pas faire figurer dans les dépenses les secours aux chômeurs?—Une revision sérieuse dans les taxes municipales

M. McPherson a prononcé son discours sur le budget. La plus importante des déclarations du trésorier provincial, pour le contribuable, est celle-ci: il n'y aura pas de nouvelle taxe pour l'année qui va commencer, mais toutes les taxes existantes sont maintenues.

Les autres points à signaler dans le discours du budget sont les suivants:

On prévoit une augmentation de $215,000 dans les revenus de la province pour les douze mois à venir et à peu près l'équilibre entre les dépenses et les revenus.

Il faut prévoir cependant un déficit de $32,874.20, contre un déficit de $26,073.49 l'an dernier.

Ces deux déficits ne comprennent pas les secours aux chômeurs, qui ont été fournis par des emprunts et portés au compte de la dette publique.

Du 28 février 1934 au 31 janvier 1935, la dette publique a augmenté de $2,698,845.20. La dette totale de la province s'élève maintenant à $121,028,002.30.

Dépenses extraordinaires pour l'année courante autorisées par ordres spéciaux: $118,000; dépenses additionnelles dans les évaluations supplémentaires: $118,562.03.

Les revenus seront supérieurs aux estimés. Fixés à $13,593,989.06, ils s'élèveront à $13,834,631.96.

Les augmentations dans les revenus proviennent des recettes supérieures dans les branches des mines et des ressources naturelles, ainsi que dans le département du commissaire municipal. La taxe de 2 p.c sur les salaires, à la fin de l'année, dépassera légèrement le total prévu.

Les frais d'assistance en 1934 se sont élevés à $6,166,804.56. De cette somme, $5,424,804 ont été dépensés pour Winnipeg et la banlieue, et $742,000.58 pour le reste de la province.

Les obligations payés durant l'année forment un total de $743,758.19.

Sur les $2,698,845.29 qui constituent l'augmentation de la dette au cours de l'année, environ $1,700,000 représentent l'argent emprunté pour être prêté aux municipalités afin de les aider à payer leur part d'assistance aux chômeurs.

L'amélioration dans l'état des finances courantes de la province a permis au gouvernement d'emprunter à un taux d'intérêt moins élevé.

L'augmentation dans la valeur des obligations du Manitoba entre le 15 mai 1932 et les 31 décembre 1934 a été de $19.25 par cent.

Les taxes municipales

Un comité spécial de la Chambre chargé de reviser les exemptions des taxes municipales a déposé son rapport. Ce comité, présidé par W. C. McKinnell (Rockwood), se compose de quatre députés ministériels, de deux conservateurs et d'un travailliste. Ses recommandations ont été unanimes. Si la Chambre les adopte au moins $55,000,000 de propriétés jusqu'ici exemptées seront taxées et contribueront pour plus d'un million aux revenus municipaux.

Le rapport recommande que les entreprises gouvernementales ne soient plus exemptes des taxes sous prétexte qu'elles sont des agents de la couronne. On vise ici directement "The Canadian Farm Loans Board", "The Manitoba Farm Loan Association", "The Manitoba Power Commission", "The Telephone Commission" et "The Liquor Commission".

Les églises conservent leur privilège d'exemption, mais la commission recommande de taxer les terres et bâtiments de l'Université et des maisons d'éducation qui ne servent pas effectivement aux fins d'instruction.

Les critiques de M. Evans

W. Sanford Evans, le chef conservateur, a fortement critiqué la politique financière du gouvernement qui ne paie pas sur les revenus courants les secours de chômage. Le trésorier provincial présente ainsi un budget équilibré qui est un leurre. Il s'en faut de trois millions,—le coût approximatif de l'assistance, — pour qu'il soit équilibré. En considérant ces dépenses comme relevant du compte de capital de la province, le gouvernement y voit un actif financier qui ne sera jamais réalisé.

La dette publique du Manitoba, dit M. Evans, s'élève à $121,000,000. Lorsque le gouvernement actuel prit le pouvoir, en 1922, elle était de $68,000,000; il y a donc ajouté $53,000,000. A la fin de 1935, il aura assumé plus de la moitié de la dette.

S. J. Farmer, le chef travailliste, a dénoncé un état de choses qui existe dans certaines industries où l'on violerait les lois du salaire minimum et des heures de travail. Il a demandé une enquête à ce sujet.

Nouvelles Brèves

PARIS — Une accusation d'espionnage au bénéfice des Soviets vient d'être formulée contre 32 personnes, dont un nommé Benjamin Bercowitz, Canadien par naturalisation et autrefois domicilié à Montréal.

OTTAWA — M. Charles Marcil, député libéral de Bonaventure, demandera au gouvernement s'il a pris une décision sur la requête faite par la Confédération des travailleurs catholiques au ministre du travail au sujet de la prohibition de l'annonce à la radio, le dimanche.

TORONTO — S. E. Mgr Arsène Turquetil sera présent à l'intrônisation du nouvel archevêque de Toronto, Mgr J.-C. McGuigan, le 20 Mars.

FALL-RIVER, Mass. — M. Philippe-Armand Lajoie, rédacteur-en-chef de "L'Indépendant," quotidien de cette ville, vient d'être fait officier d'Académie.

ABERDEEN, Angleterre—Le professeur James Rickard MacLeod, découvreur de l'insuline avec sir Frederick Banting, lorsqu'il était professeur à l'Université de Toronto, est mort samedi. Il était âgé de 58 ans.

Parlement Fédéral

LE BILL DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Il est adopté en troisième lecture par une majorité de 120 voix — Les libéraux votent pour la mesure après l'avoir vigoureusement dénoncée comme inconstitutionnelle

OTTAWA—Le bill de l'assurance-chômage a subi sa troisième lecture à la Chambre des Communes. Il a été voté, sinon à l'unanimité, du moins par une substantielle majorité de 120 voix. Trois députés seulement, un indépendant, M. Henri Bourassa, un cécéheffiste, M. E.-J. Garland (Bow-River), et un libéral, M. Jean-François Pouliot, ont voté contre la mesure ministérielle.

L'attitude de MM. Bourassa et Pouliot était connue d'avance. L'un et l'autre avaient dénoncé le bill lors de la deuxième lecture et ils avaient annoncé leur intention de voter contre son adoption.

Le cas de M. Garland est différent. Celui-ci avait voté en faveur de la deuxième lecture, en exprimant l'espoir que la mesure serait modifiée lors de l'étude par le comité général. M. Garland a présenté plusieurs amendements qu'il considérait comme essentiels et qui ont été rejetés. Par l'un de ces amendements, il voulait que l'assurance-chômage soit établie sans aucune contribution de la part de l'employé. Sir George Perley n'a pu accepter cela, car le premier ministre, M. Bennett, avait déjà déclaré à plusieurs reprises que son gouvernement n'établirait jamais une assurance sociale sans que tous les intéressés soient appelés à contribuer au fonds des prestations.

L'attitude libérale

Au cours de tous les débats qui ont eu lieu sur l'assurance-chômage, depuis la présentation du bill, les libéraux ont vigoureusement dénoncé le gouvernement, sa mesure, ses moyens de procéder, etc., etc. Plusieurs libéraux, notamment les chefs, MM. Mackenzie King et Lapointe, ont déclaré maintes et maintes fois que la mesure du gouvernement, une fois devenue loi, serait déclarée ultra vires et inconstitutionnelle.

Tout en multipliant leurs dénonciations les libéraux laissaient pourtant entendre qu'ils voteraient pour le bill. L'attitude était pour le moins étrange. Le député de Labelle, en prenant part au débat antérieur à la deuxième lecture, disait qu'il ne pouvait comprendre comment les libéraux pourraient voter avec le gouvernement après les discours qu'ils avaient prononcés.

Le parti libéral réprouve les procédés du gouvernement Bennett pour faire avancer la législation sociale dans notre pays. Il considère même que les procédés en question ne feront pas avancer du tout cette législation, qu'ils n'ont pas pour but de la faire avancer mais qu'ils constituent simplement une tactique électorale.

Dans la crainte de paraître opposés à des réformes sociales qui sont recommandés par le traité de Versailles, des accords et des conventions de la Société des Nations, les libéraux ne veulent pas cependant s'aventurer à voter contre les mesures du gouvernement.

En somme, M. Mackenzie King reproche au gouvernement de ne pas s'y prendre autrement. Assurance-chômage, assurances sociales de toutes sortes, heures et conditions de travail, tout cela sont choses qui relèvent des provinces. La Constitution le veut ainsi et tant que la Constitution ne sera pas modifiée, ce que M. Mackenzie King désire, à la condition que les modifications soient obtenues par la voie régulière, le Parlement fédéral n'a pas l'autorité qu'il faut pour légiférer en ces matières.

Ils votèrent quand même avec le gouvernement. Avant cela, leur leader, M. Mackenzie King, avait cependant tenu à donner quelques explications. Elles se trouvent dans une longue déclaration, soigneusement rédigée d'avance, ce qui ne l'empêche pas d'être quant à la forme assez nébuleuse.

"Ultra vires"

Le gouvernement procède à sa guise. Il porte la liberté pleine et entière de ses actions. Le parti libéral ne s'opposera pas à ses mesures pour ne pas être taxé de faire de l'obstruction et de s'opposer à de nécessaires réformes sociales. Le leader libéral et ses partisans n'en sont pas moins convaincus que les mesures ministérielles, une fois devenues lois, seront déclarées inconstitutionnelles, ultra vires du Parlement fédéral.

Mort de l'ancien lieutenant-gouverneur J. D. McGregor

L'hon. J. D. McGregor, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, dont le terme d'office s'est achevé le 1er décembre dernier, est mort vendredi, après une maladie de deux mois. Il était âgé de 75 ans et avait été assermenté comme lieutenant-gouverneur le 26 janvier 1929.

M. McGregor fut d'abord et avant tout un agriculteur de l'Ouest. Né dans l'Ontario, il vint à Winnipeg avant sa vingtième année. Il s'occupa surtout d'élevage et c'est à Brandon qu'il se fixa, établissant les fermes Glencarnock, de réputation internationale; mais il avait aussi des intérêts dans l'Alberta. De 1897 à 1905, il fit partie de la première administration du Yukon, sans abandonner son industrie agricole.

M. McGregor fut le premier à faire dans l'Ouest l'élevage des Angus de race pure importés d'Ecosse. Il fut aussi l'un des premiers à cultiver la luzerne, le trèfle d'odeur et le maïs. L'un de ses grands titres de gloire était d'avoir été l'un des promoteurs de l'exposition d'hiver de Brandon. Il lança les concours de jeunes éleveurs, qui s'étendirent à toutes les provinces du Canada et à d'autres pays. Lui-même représenta le Manitoba avec beaucoup d'honneur aux expositions de Toronto et de Chicago.

A un moment donné, M. McGregor refusa l'offre de devenir ministre de l'agriculture du Manitoba. Lorsqu'il fut nommé lieutenant-gouverneur, il accepta la charge comme un hommage à l'industrie agricole.

DES CANADIENS SONT DÉCORÉS PAR LA FRANCE

Ces distinctions honorifiques sont décernées en souvenir des mémorables fêtes de Jacques Cartier

MONTREAL—Le consulat général de France à Montréal transmet "la liste suivante des distinctions honorifiques qu'en souvenir des fêtes de Jacques Cartier M. le président de la République a daigné conférer à un certain nombre de personnalités canadiennes":

Légion d'honneur

Grand officier: M. Raoul Dandurand.

Commandeur: M. Athanase David.

Chevaliers: Son Honneur Camillien Houde, maire de la ville de Montréal; Son Honneur Georges-Henri Robichon, maire de la ville des Trois-Rivières; S. E. Mgr François-Xavier Ross, évêque de Gaspé; M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique dans la province de Québec; Dr Albert Pâquet, président général du Congrès des médecins tenu à Québec; M. Henry-John Cody, président du comité de Toronto pour les fêtes de Jacques Cartier; M. William Kerr, doyen de la Faculté des lettres à l'Université d'Alberta.

Etoile noire

Officiers: Son Honneur Samuel Kennedy, maire de la ville de Charlottetown, premier lieu de débarquement de la mission Jacques-Cartier; Son Honneur Charles-P. Davis, maire de Gaspé-Village; Son Honneur Sutton-Lebouthillier Herbert, maire de Gaspé-Port; M. Louis Durand, organisateur de la réception Jacques-Cartier aux Trois-Rivières.

Officier de l'Instruction publique

Mme Benglé, en religion Soeur Sainte-Anne-Marie, supérieure de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Officiers d'Académie

Mme Beaudry, en religion, Mère Saint-Dominique, supérieure générale de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mme Angéline Leclerc, en religion, Mère de la Présentation, supérieure des Ursulines de Québec.

Révérende Mère Rivard, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

L'hon. Paul Leduc, de l'Ontario, au Cercle de la Pensée Française

Le ministre des mines de l'Ontario est l'hôte des Canadiens français de Saint-Boniface et de Winnipeg, avec M. A.-O. Dufresne, directeur du service des mines de la province de Québec, et M. P.-H. Desrosiers, de Sorel

La réunion annuelle de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie, qui s'est tenue la semaine dernière à Winnipeg, a amené de tous les points du pays un nombre considérable de représentants de l'industrie minière. On remarquait parmi eux: l'hon. Paul Leduc, ministre des mines dans le cabinet de l'Ontario; M. A.-O. Dufresne, directeur du service des mines de la province de Québec, et M. P.-H. Desrosiers, gérant de la "Sorel Steel Foundries". Ces trois distingués compatriotes étaient, jeudi, les hôtes du Cercle de la Pensée française à un déjeuner à l'hôtel Saint-Charles. Ils n'ont pas dissimulé la joie qu'ils éprouvaient à retrouver l'atmosphère québécoise si loin de leur province natale.

L'hon Paul Leduc

"Comment se fait-il qu'on soit allé chercher un ancien Québecois pour en faire un ministre des mines dans le cabinet ontarien?" disait à M. Paul Leduc lui-même une personnalité en vue de Winnipeg. Quand on a parlé quelque temps avec le jeune ministre, on ne s'étonne plus qu'il ait réussi à s'imposer même dans les milieux officiels ontariens. Il a les connaissances, le jugement et l'enthousiasme qui font les chefs. De fait, avec l'arrivée des libéraux au pouvoir dans l'Ontario, l'année dernière, sa nomination s'est faite sans qu'il fût nécessaire d'exercer la moindre pression. Depuis dix-huit ou dix-neuf ans, les Canadiens français n'avaient pas eu de ministre avec portefeuille dans le cabinet. M. Hepburn a reconnu de lui-même, et très généreusement, ce qui revenait de droit à l'importance de leur groupe.

M. Leduc nous fournit des renseignements très intéressants sur la richesse minière de l'Ontario. En 1934, on y a extrait pour 144 millions de minéraux divers, dont 71 millions d'or. La région de Sudbury a donné pour 52 millions de nickel, de cuivre et de platine. Dans la région de Sturgeon River, l'on a assisté l'année dernière à l'un des "booms" miniers les plus considérables qui se soient vus. Toutes ces mines paient des dividendes et chaque dollar de profit a été mis en circulation. Ce sont des millions qui ont été distribués aux ouvriers, aux fournisseurs, aux municipalités. L'industrie minière a ainsi joué un grand rôle dans la lutte contre la dépression. En fait, son rendement en 1934 a dépassé de $700,000 celui de l'industrie agricole dans la province.

Les mines ne vont pas sans beaucoup de spéculation. On y a vu faire de nombreuses fortunes et en perdre davantage encore. M. Leduc donne à ce sujet de sages conseils. Si vous avez envie de spéculer, dit-il, faites-le, mais quand vous placez de l'argent dans les mines, faites-en d'avance le sacrifice. Pour une mine à ses débuts, les bénéfices sont forcément très aléatoires. Avant d'acheter des actions, consultez les banquiers et les courtiers. Le gouvernement peut aussi fournir certains renseignements généraux.

M. A.-O. Dufresne

M. Leduc, en bon Québecois devenu Ontarien, ne cache pas que Saint-Boniface lui apparaît comme un délicieux coin de Québec. C'est aussi l'impression de M. A.-O. Dufresne. Comme directeur du service des mines, ce dernier peut parler avec autorité du développement de l'industrie minière dans sa province. Sans être aussi considérable que dans l'Ontario, il est en plein essor. Depuis quelques années, l'on s'efforce d'encourager la prospection au moyen de conférences dans les milieux qui s'y prêtent. Un manuel en français a été rédigé à cette fin et l'on a préparé une collection de 40 minéraux à l'usage des étudiants prospecteurs. L'industrie minière ne chôme pas et aide beaucoup à combattre la crise générale.

M. P.-H. Desrosiers, gérant de la "Sorel Steel Foundries", est un neveu du regretté abbé Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste, mort il y a quelques semaines. Il faisait son premier voyage au Manitoba.

M. le magistrat Lacerte, président de l'Association, a remercié les distingués visiteurs. Comme l'hon. Paul Leduc est un gendre de feu le sénateur Belcourt, il en a profité pour évoquer le souvenir de celui qui fut le grand artisan de la lutte pour le français dans l'Ontario.

Le déjeuner était présidé par M. Louis-Philippe Gagnon, qui a présenté les orateurs et leur a souhaité la bienvenue au nom du Cercle de la Pensée française.

LES AVICULTEURS N'AURONT PAS DE COOPERATIVE

Le referendum n'a pas donné au projet le nombre de votes suffisant pour son approbation

OTTAWA — L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, a annoncé à la Chambre des Communes que le projet de règlementation du commerce des volailles et des oeufs dans les provinces de l'Ouest ne sera pas mis à exécution.

Le referendum des producteurs a donné 62.5 p.c. pour le projet dans l'Alberta, 63.4 p.c. dans la Saskatchewan et 24.3 p.c. au Manitoba.

Etant donné que les promoteurs du projet avaient posé comme condition qu'il ne serait pas applicable s'il ne réunissait pas au moins 66 2-3 des votants, il ne sera mis à exécution dans aucune des trois provinces.

Le referendum s'est tenu du 16 au 23 février. Toute personne possédant au moins 25 têtes de volailles avait le droit de se faire enregistrer et de voter à son bureau de poste.

Voici les détails du vote par provinces et le nombre de têtes de volailles représentées, avec le pourcentage entre parenthèses.

Alberta

Pour—		
Votes	12,635	(62.5)
Volailles	958,064	(63.0)
Contre—		
Votes	7,587	(37.5)
Volailles	563,375	(37.0)

Saskatchewan

Pour—		
Votes	27,749	(63.4)
Volailles	1,828,692	(62.8)
Contre—		
Votes	16,012	(36.6)
Volailles	1,081,884	(37.2)

Manitoba

Pour—		
Votes	6,070	(24.3)
Volailles	433,800	(24.7)
Contre—		
Votes	18,931	(75.7)
Volailles	1,324,688	(75.3)

Bulletins annulés: Alberta, 1,407; Saskatchewan, 2,582; Manitoba, 1,264.

En se basant sur le chiffre des producteurs tel qu'estimé par le recensement de 1931, le pourcentage de ceux qui ont voté serait comme suit: Alberta, 33.3; Saskatchewan, 48.3; Manitoba, 64.2.

M. l'abbé Jules Bois prélat domestique

RÉGINA, Sask. — M. l'abbé Jules Bois, curé de Bellegarde, dans le diocèse de Régina, vient d'être élevé à la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté, avec le titre de Monseigneur. Originaire de France et ordonné en 1897, Mgr Bois est depuis longtemps dans le sud de la Saskatchewan, où il a desservi des postes de missions a été curé de Meyronne avant de devenir curé de Saint-Maurice de Bellegarde.

OTTAWA — Depuis mercredi, M. Bennett n'a pas eu de malaises cardiaques et ses progrès ont été satisfaisants, mais il doit encore garder le lit quelques jours.

ECHOS D'EUROPE

Un consistoire secret aura lieu le 1er avril

CITE VATICANE — On annonce officiellement qu'un consistoire secret aura lieu le 1er avril.

Le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, sera nommé camerlingue de la Sainte-Eglise, en remplacement du feu cardinal Gasparri. (Le camerlingue de la Sainte Eglise est chargé de l'administration temporelle lorsqu'il y a vacance du Saint-Siège.)

C'est en consistoire secret que le Pape effectue les nominations cardinalices. Il y a présentement plusieurs vacances au Sacré collège.

Il sera vraisemblablement question, au cours des prochains consistoires de la canonisation des martyrs anglais Thomas More et John Fisher.

On va glorifier le cardinal de Richelieu à Luçon

PARIS—La première fête du tricentenaire de l'Académie Française aura pour siège Luçon et pour objet, la glorification du cardinal de Richelieu, fondateur de l'illustre compagnie. C'est le 28 mars que l'on inaugure en grande pompe la statue du célèbre homme d'Etat français dans la ville dont il fut l'évêque avant qu'elle ne lui fournit, en le déléguant aux Etats Généraux, l'occasion d'un sensationnel début dans la politique du royaume. C'est M. Edouard Herriot, ministre d'Etat, qui présidera la cérémonie. Il sera entouré de représentants particulièrement éminents du clergé français: Mgr Baudrillart, membre de l'Académie française, Mgr Grente, évêque du Mans et historien savant dont on parle beaucoup à chaque vacance sous la coupole, les archevêques de Tours, de Rennes, de la Rochelle et de Luçon.

Quatre élections complémentaires en France

PARIS—La force des partis politiques au Sénat et à la Chambre des députés n'a pas été affectée par quatre élections complémentaires récentes.

A Toul, Jean Quenette, unioniste-républicain, a été élu en remplacement de Jules Chamvoux, décédé, du même parti. A Bayonne, M. de Coral, de la Fédération Républicaine, a été élu en remplacement de M. Lisgar, du même parti, nommé au Sénat. A Pau, M. de Lestpais, unioniste-républicain, remplacera M. Champetier, nommé sénateur. A Montreuil-sur-Mer, un républicain de gauche a été élu pour succéder à M. Lesalle, radical de la gauche, nommé à la Chambre Haute.

Le Saint-Siège aux fêtes en l'honneur de George V

CITE VATICANE — Une mission extraordinaire représentera le Saint-Siège à la commémoration de l'accession du roi George V au trône.

Lors du jubilé de la reine Victoria, le Saint-Siège avait envoyé une mission à Londres, bien qu'à cette époque la Grande-Bretagne n'eût pas de représentant diplomatique au Vatican.

La natalité diminue en Grande-Bretagne

Londres—Dans une revue statistique, l'office du recensement attire l'attention sur la diminution de la natalité en Grande-Bretagne. Il affirme que, sans une considérable augmentation de la natalité, le chiffre de la population du pays baissera.

Le sacerdoce attire plus de jeunes gens en France

PARIS—En 1926 le diocèse de Paris comptait 620 séminaristes; il en compte aujourd'hui 875. Tel est le "magnifique bilan", selon l'expression même d'un haut prélat, que le chanoine Lieuteur a communiqué à la "Journée diocésaine de l'oeuvre des vocations" dont il assume la présidence. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils affectent principalement les grands séminaristes, âgés de 17 ou 18 ans, dont le rapport du chanoine Lieuteur souligne qu'ils agissent de leur plein gré, sans subir aucune forme de pression." En effet, la proportion des grands séminaristes (y compris les vocations tardives) s'est élevée de 244 en 1926 à 488, soit exactement le double, en 1934.

Ce développement rapide des vocations dans la capitale française exige des sacrifices très lourds de la part des fidèles, la grande majorité des séminaristes (600 sur 875) sont entièrement à la charge du diocèse et leur entretien coûte annuellement plus de deux millions de francs.

Les fêtes à Hugo et à Saint-Saëns

PARIS—On a célébré à Paris le centenaire de la naissance de Camille Saint-Saëns et le cinquantenaire de la mort de Victor Hugo. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de la Société des Concerts du Conservatoire. Des artistes ont chanté de nombreux lieder composés par l'auteur du Cygne sur des poèmes de Hugo. Cette première manifestation — plusieurs autres suivront au cours de l'année—était sous la présidence de M. Huisman, directeur général des Beaux-Arts.

Une autre fête a eu lieu en l'honneur de Hugo sous les auspices de l'Héroïque, chorale des Mutilés de guerre. M. Fernand Gregh a prononcé une conférence sur le grand poète et la chorale a interprété quelques-uns de ses poèmes.

Pionniers de la Rivière-Rouge

Joseph Tétrault

Joseph Tétrault naquit à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, P.Q., le 18 mai 1837. Appartenant à une nombreuse famille et obligé de gagner sa vie, il quitta la maison paternelle à l'âge de 17 ans et vint à Saint-Paul, Minn., alors point terminus du chemin de fer vers l'Ouest. Il était en compagnie d'Adrien Martineau, qui venait aussi dans l'Ouest. Ce dernier devait mourir à Leroy le 5 septembre 1911.

Tétrault resta trois ans à Saint-Paul, après quoi il se rendit à Winnipeg, avec les fréteurs, en charrette de la Rivière-Rouge. Il prit part quelque peu à la chasse aux bisons.

En janvier 1863, il épousa Nancy-A. Gladu. En 1865, tous deux émigrèrent vers le territoire du Dakota, où il prit un homestead et une préemption à environ 22 milles à l'ouest de Pembina. Ils y restèrent longtemps. Les Tétrault eurent dix enfants, huit garçons et deux filles, qui sont encore tous vivants. Chacun d'eux a élevé à son tour une nombreuse famille.

Tétrault fut, je crois, le premier juge de paix à l'ouest de Pembina. L'un des premiers souvenirs de son fils Louis est un procès tenu à la maison paternelle alors que l'enfant avait environ quatre ans.

Mme Tétrault mourut à Saint-Malo, Man., en juin 1903 et Joseph Tétrault au même endroit en mai 1904. Leur fils aîné, J.-A. Tétrault, réside actuellement à Rolette, N.D., où il a élevé un famille de onze enfants. Patrice, qui a épousé une fille de Michael Dease, autrefois de Thorne, a le même nombre d'enfants et habite aujourd'hui Saint-Charles, Missouri. Jean-Baptiste, de Transcona, Man., a aussi onze ou douze enfants. Charles, de Saint-Boniface, en a huit. Il fut pendant quelques années agent de police à Winnipeg et passait pour l'homme le plus fort entre Winnipeg et Grand Forks. Virginie, qui épousa Ovide Brodeur à Leroy en novembre 1893, a dix enfants. Elle demeure à Saint-Boniface, Man. Louis, de La Broquerie, Man., a eu quatorze enfants dont onze survivent. Son fils aîné, Laurent Tétrault, âgé de 29 ans, est missionnaire en Afrique. Après avoir étudié pendant huit ans au Collège de Saint-Boniface, il obtint son diplôme de baccalauréat à l'Université du Manitoba. Entré chez les Pères Blancs d'Afrique, il fut ordonné prêtre à Carthage le 29 juin 1929. Il passa alors un mois de vacances dans sa famille, puis se rendit à Londres, où il suivit pendant un an des cours à l'Université de la capitale et obtint un diplôme de cette institution. En septembre 1930, le Père Tétrault partit de France pour l'Est Africain Britannique, où il est missionnaire et surintendant d'écoles.

Le père de ce missionnaire, Louis Tétrault, de La Broquerie, a été à diverses reprises commissaire d'école depuis une quinzaine d'années; il a été maître de poste à Saint-Malo pendant dix ans et est notaire public depuis plus de vingt ans.

Joseph, un autre fils de Joseph Tétrault, l'objet de cette notice, a eu douze enfants et son frère Alexandre, de Saint-Boniface, en a eu le même nombre. Mathilde, leur soeur, qui habite Transcona, est mère de neuf enfants. Elle épousa Joseph Aubertin, à Saint-Malo, en novembre 1900. William, le plus jeune de la famille, actuellement à Calgary, Alberta, a été pendant quelques années maître de poste à Dufrost, Man., et a élevé six enfants.

A.-E. DEASE.



Tiers-Ordre de Saint François

Conditions d'admission: Outre l'âge de 14 ans, les bonnes moeurs, un caractère ami de la concorde, l'exacte fidélité à la foi catholique, la règle exige, comme cinquième condition: **une soumission éprouvée envers l'Eglise Romaine et le Siège Apostolique.**

I. Soumission à l'Eglise

Cette soumission exige le respect des personnes et la prompte obéissance aux décisions. Elle est le signe que l'on est en communion de foi, de grâces et de mérites avec la source de toute foi, de toute grâce et de tout mérite: Jésus-Christ agissant en son Eglise. Celle-ci est l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine composée du Pape, des évêques, des prêtres et des fidèles, réunis dans une même croyance et une même obéissance à Jésus-Christ. Le Siège Apostolique désigne le Pape, Vicaire de Notre-Seigneur, Evêque de Rome et Successeur de Saint Pierre, Pasteur et Pontife universel, possédant pleine autorité et agissant sur tous les fidèles, soit directement et par lui-même, soit au moyen des Congrégations romaines dont il est le chef. Cette obéissance doit aller jusqu'à l'acceptation loyale de toutes les décisions dogmatiques, morales et disciplinaires promulguées par le Pape. Le Tertiaire doit aimer l'Eglise de toute son âme, la défendre avec énergie et travailler à son bien, par la plus filiale obéissance à ses directions. La soumission au Souverain Pontife serait imparfaite si elle excluait ses mandataires, c'est-à-dire les évêques et les prêtres. Aussi, les Tertiaires se feront-ils une joie et un honneur d'être respectueux envers leurs pasteurs immédiats; ils les vénéreront et leur témoigneront une obéissance absolue en tout ce qui regarde leur ministère sacré. Un Tertiaire insoumis à ses pasteurs est un mauvais Tertiaire et un bien triste chrétien.

II. Les Néo-catholiques

Les chrétiens qui auraient vécu dans le schisme et l'hérésie peuvent être reçus au Tiers-Ordre, pourvu qu'ayant abjuré leurs erreurs, ils se soient réconciliés avec l'Eglise et qu'ils aient donné des gages sérieux de persévérance. On a en vue, non pas les apostats modernes plus difficiles à convertir et desquels il faudrait demander des garanties encore plus sérieuses, mais les brebis élevées loin du bercail de l'Eglise, qui reviennent à leur Mère par un effet de la grâce. Pour ces néo-catholiques, le Tiers-Ordre peut être d'un grand secours. En y entrant, ils apprendront à connaître et à aimer l'Eglise catholique, en même temps qu'ils se formeront à la vie chrétienne dans une institution toute imprégnée du véritable esprit de l'Evangile. Cela leur est d'autant plus utile, qu'ils ont grande difficulté à se défaire de certaines idées fausses mises en eux par leur éducation première.

Une attaque contre M. L.-A. Giroux, député de Grouard

EDMONTON—Au cours du débat du budget de l'Alberta, le député Donald McLeod, du groupe des cultivateurs-unis albertains, a demandé à l'Assemblée législative de rayer du nombre de ses membres M. L.-A. Giroux, député de Grouard et whip libéral, parce qu'il aurait reçu de l'Etat fédéral, en 1930, $14,181 d'honoraires, pour avoir agi comme avocat-conseil relativement aux ordonnances des territoires du nord-ouest. Il a rappelé que la loi albertaine annule le mandat du député qui accepte une rémunération de l'Etat fédéral ou de la Couronne. Il a dit que M. Giroux ne devrait pas seulement se retirer, mais de plus remettre à la province les indemnités qu'il a reçues comme député ces cinq dernières années.

EDMONTON — Du consentement de tous les groupes politiques qui y sont représentés, l'Assemblée législative de l'Alberta a décidé d'offrir au premier ministre Bennett des souhaits de prompt rétablissement. On sait que M. Bennett a déjà fait partie de l'Assemblée législative albertaine.



VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 MARS 1935 — NUMERO 45

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre esprit national.
Sénateur BELCOURT.

LA LIBERTÉ

La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à lire; avec elle, on est au-dessus de l'ennui et de l'oisivité, deux vilaines bêtes.
Mme de Sévigné.

LE CANADA FRANÇAIS À LA "CANADIAN AUTHORS' ASSOCIATION"

Deux conférenciers canadiens-français, MM. Noël Bernier et Louis-Philippe Gagnon, exposent la part prise par les nôtres dans la vie politique et littéraire du pays

Vendredi dernier, la *Canadian Authors' Association* de Winnipeg tenait séance, à la résidence de Miss Ida Davidson, Kingston Crescent, et avait invité comme orateurs de la soirée M. Noël Bernier et M. Louis-Philippe Gagnon. L'Association avait suggéré comme sujet: *le Canada français.*

Les deux conférenciers ont parlé en anglais et se sont partagé la tâche: M. Bernier intitula son entretien: *The contribution of the French Canadians to the national spirit of our country;* M. Gagnon prit pour texte: *The French Canadian Literature.*

Notre vie politique canadienne

M. Noël Bernier, après avoir fait l'esquisse du passé, a formulé ainsi ce qui, dans sa pensée, devrait être la teneur de l'orientation générale de notre vie politique canadienne:

Avec le droit public qui nous est venu d'Angleterre et les évolutions constitutionnelles qui, depuis, nous dotèrent de la plénitude du régime parlementaire, nous en sommes arrivés à ce point que nous possédons un mécanisme d'Etat capable de nous donner toute législation que décrétera une majorité électorale: c'est à nous à façonner comme il convient l'opinion publique. Si, dans le dernier demi-siècle, des mauvaises lois ont été faites par nos diverses Assemblées, la faute n'en est pas à l'instrument constitutionnel que nous avons entre les mains, mais à l'usage malheureux qu'en ont fait certains de nos hommes publics canadiens.

En supputant la somme totale de nos sources de prospérité publique, nous apercevons immédiatement sur le Cahier: d'immenses régions à blé, d'opulentes rivières, des régions minières, de la forêt sans nombre. Après les dures années causées par la guerre et les contre-coups de la guerre, nous paraissons au seuil d'une ère de récupération. Notre population n'est pas aussi nombreuse qu'elle devrait l'être après plus de trois siècles de vie nationale, mais elle est assez considérable cependant pour entreprendre bien des choses. Au moment précis où le Canada va se livrer à un vigoureux travail de réfection, il est un point sur lequel on doit appuyer: nos deux groupes principaux de population sont, l'un d'origine anglaise, l'autre d'origine française, les héritiers de deux grandes civilisations. Ces deux groupes doivent travailler de concert.

Or, comme préliminaire obligé de toute action concertée, chacun des deux groupes doit reconnaître à l'autre le droit à une existence distincte, envers et contre toute contingence. Le groupe anglais nous mépriserait si nous faisions fi de nos superbes origines françaises; et, de même aussi, nous, Canadiens français, devons comprendre que vous ayez la fierté de votre terre ancestrale: la glorieuse Angleterre, avec son histoire fameuse, ses hommes illustres, sa grande littérature, toutes choses qui vous constituent votre physionomie de race. L'un de vos hommes de pensée, lord Acton, a exprimé dans les termes suivants cette doctrine du respect nécessaire des nationalités: "Un Etat qui est incapable de tenir compte des aspirations des différentes races de sa juridiction se condamne lui-même; un Etat qui cherche à neutraliser, absorber ou expulser les nationalités détruit sa propre vitalité."

• • •

Cette doctrine de coopération et de bonne entente étant admise, la contribution des Canadiens français à la création d'un large esprit national est assurée, avec abondance; nous voulons contribuer au développement matériel de ce pays; nous voulons travailler à son développement moral et intellectuel; nous voulons, de concert avec le bloc anglais, initier aux formules constitutionnelles les nombreux immigrants qui nous sont venus souvent de contrées gouvernées autocratiquement et qui ont besoin qu'on leur enseigne les voies de la liberté. Enfin, nous voulons, comme vous, continuer de vivre sous le sceptre britannique.

Quelques rêveurs canadiens-français ont quelquefois préconisé l'annexion aux Etats-Unis; mais ceux d'entre nous qui tiennent compte des réalités ont toujours condamné ce chimérique projet. Une autre vague école de chez nous a aussi suggéré jadis la création d'un Etat français indépendant le long du Saint-Laurent; cette école n'a jamais eu d'adeptes en nombre suffisant pour qu'il faille en faire état. L'exacte vérité, c'est que la masse canadienne-française croit à l'opportunité de maintenir le lien britannique, à tel degré que nous regardons notre allégeance à la couronne anglaise comme un état permanent. Quitter l'empire n'ajouterait guère à notre indépendance réelle; et nous y perdrions force et prestige.

• • •

Comme vous, les Canadiens français ont observé attentivement l'évolution impériale des récentes années, évolution qui a fait des grands dominions britanniques des nations libres et indépendantes. Les déclarations et définitions formulées aux deux dernières conférences impériales nous satisfont; même, certains d'entre nous trouvent l'allure bien rapide et croient que nous prenons stature de citoyens mondiaux peut-être prématurément. Une nation libre et indépendante a besoin d'un équipement varié — toutes espèces d'équipements. Sommes-nous complètement prêts pour voler avec nos propres ailes, c'est-à-dire avec nos propres ressources et notre propre science? Le Canada, pays libre et indépendant, soit! Mais combien il doit se courber sous l'effort, s'il veut être à la hauteur de son *status* nouveau.

• • •

Le Canada, membre de la famille d'Empire, les Canadiens français acceptent volontiers ce fait politique. Cette adhésion durera aussi longtemps que chaque unité du Commonwealth se rappellera que les différents dominions, nonobstant des intérêts communs, appartiennent géographiquement à des zones particulières et ne sauraient se considérer nécessairement solidaires de toutes les aventures où peuvent se jeter ou être entraînées les autres unités du faisceau impérial.

Ces préliminaires posés, les Canadiens français sont prêts à contribuer leur juste part à la formation d'un esprit national canadien qui accepte comme une charte seyante nos actuelles institutions locales et notre actuelle situation vis-à-vis l'Empire et l'univers extérieur.

• • •

Voilà, certes, de hautes questions! Et nous pourrions être tentés, les uns et les autres, d'en concevoir quelque vanité. Nous qui jusqu'à récemment n'avions été que de simples coloniaux! Si, toutefois, nous mesurons les responsabilités qui se sont soudain appesanties sur nos épaules, nous serons plutôt portés à la modestie. Un jour, lord Milner termina un discours sur les affaires impériales par ces très belles paroles: "Quand je pense à l'empire, la dernière chose que je sois tenté de faire est de me glorifier, d'agiter le drapeau et de crier: "Rule Britannia!" Je suis plutôt porté à me retirer à l'écart et à prier."

Si nous tous, Canadiens, envisageons dans un tel esprit notre triple problème canadien, impérial et international, nous pouvons espérer bâtir un pays capable de faire digne figure dans le concert général des nations.

La Littérature canadienne-française

M. Louis-Philippe Gagnon fit l'anlyse de l'œuvre littéraire canadienne-française. Il débuta par un historique détaillé des premières années: régime français, sociétés de lecture immédiatement après la conquête; journalisme de combat, avec "Le Canadien" et "Le Courrier de Québec", rédigés par Etienne Parent, Viger, Quesnel, Mermet; l'effort oratoire avec les deux Papineau, Benjamin Viger, Lafontaine; les historiens de la première heure, Michel Bibaud, Jacques Labrie, Jacques Viger. Cela va jusqu'à 1860.

M. Gagnon situe la deuxième période littéraire entre 1860 et 1900. F.-X. Garneau, en écrivant si grandement l'Histoire du Canada, anima toute son époque; Octave Crémazie, ce véritable poète, fut celui qui rassembla sous son humble toit tous ceux qui, dans la vieille cité de Québec, aimaient les livres et rêvaient d'écrire; cette serre chaude du patriotisme et de l'art balbutiant accueillit tout à tour Gérin-Lajoie, Charles Taché, Chauveau, Hubert Larue et l'abbé Casgrain, sans compter les aînés Parent et Ferland. C'était le temps où régnaient glorieusement en France des maîtres qu'on lisait avec passion dans la librairie Crémazie: Victor Hugo, Lamartine, Musset, Guizot, Michelet, Flaubert, Veuillot, Balzac. Octave Crémazie termina abruptement sa carrière par l'aventure qui lui fit prendre en exilé le chemin de la France; mais son influence survécut. On peut à bon droit regarder comme un jaillissement de son œuvre la fondation des "soirées canadiennes", où poèmes, essais de fantaisie, légendes, travaux historiques et biographies s'imprimèrent avec entrain. Puis l'on vit surgir parmi les historiens: Casgrain, Edmond Roy, Benjamin Sulte, L. O. David, l'abbé Georges Dugas; parmi les versificateurs, Louis Fréchette, Pamphile Lemay, Chapman. S'essayèrent dans le roman: Philippe Aubert de Gaspé, Boucherville, Napoléon Bourassa, Joseph Marmette, Laure Conan, notre première canadienne-française écrivain. Arthur Buies fusa bientôt avec un grand pétillement au milieu de cette pléiade, et il reste chez nous comme le maître de la chronique; à de nombreuses années de distance, Jules Fournier et Olivar Asselin, par le caractère spirituel et mordant de leur talent, s'apparentent à Buies au point qu'on peut les classer en une trilogie distincte dans la littérature canadienne.

Enfin, les grands orateurs de cette époque furent Mercier, Chapleau, Routhier, Laurier, hommes différents par le talent les uns des autres, mais des maîtres chacun dans son genre.

M. Gagnon, au cours de son important travail se livra à cette pénétrante appréciation que nous traduisons de l'anglais aussi fidèlement que possible:

"Nous en venons à la troisième période, qui commence vers 1900. Notre littérature semble avoir fait plus de progrès depuis trente-cinq ans que durant tout le dix-neuvième siècle. Il y a à cela plusieurs facteurs. D'abord, les livres, revues et journaux de France circulent plus librement chez nous, et, comme je l'ai dit tantôt, nous devons encore nous modeler sur les maîtres français. Nos rapports avec l'ancienne mère-patrie sont devenus plus faciles et plus réels. Il y eut un temps où un Canadien français ne pouvait songer à se rendre en Europe à moins d'être en état de faire lui-même les frais du voyage, —et ceux qui pouvaient se payer ce luxe n'étaient pas toujours ceux qui pouvaient le mieux en profiter. Cela est changé. La coutume s'est établie pour beaucoup de familles d'envoyer leurs fils en Europe une fois les degrés universitaires obtenus; souvent ces jeunes gens suivaient des cours d'université durant ces voyages outre-mer. Ces récentes années, des bourses ont été créées qui permettent aux mieux doués de chez nous d'aller parfaire leur éducation. Et il peut être intéressant de noter ici que ceux qui songent à la politique vont étudier en Angleterre, tandis que les littérateurs vont en France. Ce contact avec les maîtres, dans toutes les branches, et une atmosphère plus artistique ont ouvert des horizons nouveaux à notre jeunesse canadienne-française et lui ont donné une technique fort améliorée."

La fin de l'étude de M. Gagnon fut consacrée à quelques écrivains canadiens dont l'œuvre mérite une attention spéciale: critique, Mgr Camille Roy; poésie, Nelligan, qui rêve avec des réminiscences de Baudelaire; Albert Lozeau, dont l'âme sensible vibre plaintivement comme une chanterelle; Robert Choquette, Alfred Desrochers, qui ont encore devant eux une longue carrière; histoire, M. le sénateur Thomas Chapais et M. l'abbé Lionel Groulx, deux hommes de premier plan.

Le conférencier reconnaît notre impuissance dans le roman; il loue fort cependant Claude-Henri Grignon qui a écrit "Un homme et son péché". M. Gagnon avait, au cours de sa conférence caractérisé d'œuvre magistrale par l'inspiration et la technique, ce livre révélateur: *Maria Chapdelaine*, l'œuvre d'un jeune Français de France devenu apprenti fermier au lac Saint-Jean, Louis Hémon.

Pointes Sèches

Les Manitobains ont appris avec un réel soulagement, de la bouche de M. le Procureur général, que le déclin dans les profits de leur Commission des liqueurs est dû non pas à un regain d'activités du commerce de contrebande, mais simplement à la dépression.

o

On dit que les citoyens de Saint-Boniface consentiraient à réduire le nombre de leurs échevins à huit et à ne tenir des élections municipales que tous les deux ans. La dépression sévirait-elle aussi dans les affaires de la politique?

o

A la Chambre française, les députés ont ordonné l'expulsion d'un de leurs collègues et son incarcération dans un asile d'aliénés. C'est une mesure radicale qui, sagement employée, a du bon. La difficulté est de déterminer le moment précis où un élu du peuple devient dangereux au point de justifier sa mise hors d'état de nuire.

o

L'affaire est décidée: les aviculteurs de l'Ouest ne mettront pas leurs oeufs dans le même panier. C'est le Manitoba surtout qui a peur de l'omelette.

o

D'après une statistique qui paraît très sérieuse, sur les 55 députés de la Chambre manitobaine, six n'auraient pas dit un seul mot depuis deux ans; une vingtaine auraient parlé une fois ou deux; une demi-douzaine feraient en moyenne trois discours par semaine; les députés qui se respectent en font au moins un par jour. Messieurs les statisticiens devraient maintenant dresser le tableau comparatif de la puissance verbale et de la valeur réelle chez les parlementaires moyens.

o

"L'Ordre" vient de fêter son premier anniversaire. Nous avions déjà le miracle canadien; il y a maintenant le miracle du journalisme canadien.

o

Un monsieur trop naïf ou trop aimable écrit dans le "Catholic Record": Comme le meilleur anglais se parle à Dublin et non pas à Londres, ainsi le meilleur français est parlé à Québec et à Montréal et non pas à Paris. La raison de ceci est que les premiers maîtres qui vinrent enseigner ici enseignaient le français classique de Bossuet et de Fénelon." Les Québécois et les Montréalais sont bien bêtes de vouloir améliorer leur langage.

MARC.

Une soirée musicale consacrée à Bach

Ce n'est pas souvent que l'Alliance Française du Manitoba se trouve dans la position d'offrir à ses membres un programme qui réunit en deux heures le chant, la musique de piano et la conférence. Le trio d'artistes distingués qui ont préparé et exécuté avec un éclat vraiment peu ordinaire le programme des oeuvres du compositeur J.-S. Bach a emporté avec eux non seulement les félicitations, mais l'admiration profonde de tous les assistants.

M. Gairdner, lui-même musicien doué de grands talents, aidé par Mlle Ruth Campbell et Mme Ena Foley Scott, a interprété avec une clarté très attachante les différentes époques de la vie mouvementée du célèbre artiste dont le 250e anniversaire doit être fêté cette année. Il nous a fait voir comment les grands hommes sont inévitablement les produits de leur époque. Parmi eux les plus grands sont tantôt des révoltés, ceux qui se rebellent contre les défauts de leurs contemporains et qui partent en avant défricher la terre vierge pour la plus grande jouissance de la postérité; tantôt ce sont ceux qui savent découvrir dans leur époque d'immenses possibilités jusqu'alors incomprises de l'esprit vulgaire et borné. Ces derniers ne tiennent pas à faire oeuvre de destructeur, à créer quelque chose d'entièrement nouveau. Ils assimilent tout, raffinent tout, perfectionnent tout, approfondissent tout. Et à leur mort, l'on ne trouve plus rien à faire. L'humanité a pour le moment atteint son but dans ce domaine de l'activité humaine, et à moins qu'une nouvelle inspiration ne souffle du dehors, la décadence est inévitable.

Tel fut Jean-Sébastien Bach, l'interprète consommé de toutes les beautés musicales du XVIIIème siècle, virtuose de la ligne mélodique comme expression de l'émotion. Ce qui distinguait la musique allemande de son temps, c'est qu'alors elle consistait presque entièrement en une série de mélodies combinées, l'harmonie qui pouvait en résulter étant en quelque sorte accidentelle. Il a fallu que Bach s'interposât pour tisser ensemble les diverses voix de manière à en faire ressortir la supérieure qui supportait la mélodie.

En se promenant gracieusement à travers les différentes étapes de la vie d'un musicien du XVIIIème siècle, M. Gairdner, dans un récit anecdotique et si vivant, a étalé devant nous les aventures, les joies et tristesses de ce pauvre musicien de cour. A Eisenach, à Orkdruffe, à Arnstadt, à Cothen, à Weimar, à Leipzig, torturé par la nécessité d'une production frénétique, harassé par ses devoirs de professeur, son talent ne fit que s'affermir. Il prodigua des fugues, des chorales, des préludes, des fantaisies, des concertos, des sonates. Et entre temps, il n'oublia pas ses devoirs de bon patriote allemand en élevant une nombreuse famille qui allait, dit-on, jusqu'à compter une vingtaine d'enfants. Le distingué conférencier est souvent entré dans des explications aussi claires qu'elles étaient simples, de ses différentes formes musicales qui restent si souvent incompréhensibles aux profanes.

J.-S. Bach domine son siècle, même peut-être toute l'histoire musicale, par l'immense envergure de son génie et la plénitude de ses forces créatrices, l'inépuisable richesse de ses idées. C'était un homme à proportions gigantesques. Beethoven et Wagner étaient sans doute de vrais géants. Mais Beethoven semble presque toujours dans ses plus grandes oeuvres lutter contre l'impossibilité d'exprimer ce qu'il avait à dire; son âme était un champ où se combattaient des titans; et dans la tempête des passions qui s'entrechoquèrent en elle, la vérité s'est souvent perdue. Wagner, d'autre part, a offert un hommage sublime à ce qui est après tout chose éphémère—la vie de la passion, l'amour, la haine, la crainte et l'extase. Mais Jean-Sébastien, fort dans la sérénité de sa foi simple, s'est tenu au-dessus de la vie temporelle. Pour lui, point de conflit: l'homme est petit, Dieu est grand; et la raison s'identifie avec la passion, l'âme s'envole tout entière vers la source de toute vérité, de toute lumière, de toute paix.

La conférence de M. Gairdner a été illustrée musicalement par le concours aimable de Mlle Ruth Campbell et de Mme Ena Foley Scott. Mlle Campbell, dont la virtuosité est bien connue à Winnipeg, fit preuve de nouveau de son âme d'artiste. Mme Scott, en chantant avec tant de délicatesse quelques-unes des compositions de Bach, aida puissamment l'assistance à saisir et à comprendre le commentaire critique du conférencier.

FANTASIO.

On va jouer "Mireille" à Winnipeg

Je chante une jeune fille de Provence
Dans les amours de sa jeunesse.
—MISTRAL, Mireille.

L'intrigue de **Mireille** est assez simple. C'est l'histoire, souvent répétée, de la jeune fille de parents riches que ceux-ci veulent empêcher d'épouser le jeune homme pauvre qu'elle aime. Prise de désespoir, l'héroïne entreprend à travers une plaine aride et pierreuse un pèlerinage pour implorer sa patronne de fléchir ses parents. Mais elle arrive au but exténuée et elle meurt de fatigue et de chagrin dans les bras de son père repentant et de son amoureux désolé.

"Je m'étais proposé, écrit Mistral en ses **Mémoires**, de faire naître une passion entre deux beaux enfants de la nature provençale, de condition différente, puis de laisser à terre courir le peloton, au gré des vents." Mais cette conception primitive s'intensifia, s'élargit et, sur son canevas rudimentaire, Mistral, qui travailla sept ans à la facture de son poème, broda des descriptions de la vie provençale, de ses paysages, de ses habitants, de ses coutumes et de ses légendes, qui élèvent son oeuvre à la hauteur d'une épopée pastorale appelée à demeurer un des monuments de la littérature de tous les pays et de tous les temps.

• • •

On confond souvent la Provence avec le midi luxueux et mondain, la **Côte d'Azur**, avec ses villes nouvelles et sa population cosmopolite, ou avec le midi industriel et commercial: la contrée à l'ouest du Rhône, le pays des vignobles et du sol plantureux. Ce n'est pas là la Provence de Mistral. La vraie Provence est un "canton" encadré par le Rhône, la Méditerranée et le pied des Alpes, un pays étroit comme la Grèce et pauvre aussi comme l'était l'antique Hellas, un pays doté d'à peine quelques vallées confinant la plaine alluviale de la Camargue, un pays pierreux où s'élève en terrasses exiguës le sol épargné par les éboulements, où croissent des mûriers, des amandiers, des oliviers aux vieux troncs rabougris, de grands eucalyptus, et des mimosas dont les fleurs, au printemps, succombent parfois au soufle glacé du mistral. Mais c'est aussi un pays de perpétuel soleil dans un ciel toujours serein, un pays de lumière éblouissante, un pays aux chemins poudreux, un pays dont les hauteurs revêtent au crépuscule toutes les nuances de l'arc-en-ciel, dont les rochers disparaissent sous les manteaux de thym, de chardons, de lavande et de romarins, un pays de **farniente**, de délicieuse indolence, de sobriété, de simplicité et d'amour.

Dégagé de la culture livresque, Mistral prit contact avec ce sol et visa surtout à se refaire une âme de paysan. Avant d'évoquer le sanctuaire des Saintes-Maries de la Mer, il y fit lui-même le pèlerinage. Aussi, rien ne tomba de sa plume qui ne fût le reflet authentique et chatoyant de l'âme provençale.

Poème antique aux élans homériques, **Mireille** est en même temps un poème du peuple. Rarement tableau évocateur, plus synthétique et mieux intégré encadra un sujet d'amour. C'est une splendide glorification de la Provence, que l'héroïne incarne sous les aspects de sa vie actuelle comme de son passé. Poème du peuple, oui, en ce sens que Mistral y a chanté le peuple comme la terre du midi; mais poème pour le peuple, c'est plus douteux. Telle était sans doute l'ambition de l'auteur, mais il est certain que, même en Provence, l'épopée mistralienne a surtout imprégné les classes cultivées. Soucieux de faire connaître son poème, Mistral, une fois l'oeuvre terminée, s'attacha à la tâche fastidieuse de le traduire en français, travail qu'il entendit rédiger lui-même pour être sûr de ne pas être trahi, même dans le détail.

• • •

Personne ne pouvait accueillir avec indifférence la vulgarisation théâtrale qu'en fit le compositeur Charles Gounod en 1864. Séduit d'emblée par le poème, Gounod se mit en relations avec Mistral à qui il demanda l'autorisation, aussitôt accordée, d'en faire tirer par un de ses collaborateurs habituels, Michel Carré, un livret d'opéra. Une fois en possession de son livret, l'auteur de **Faust** voulut s'entourer de l'ambiance nécessaire à la composition de sa musique et, au printemps de 1863, il quittait Paris pour s'installer dans le pays même où le poète fait vivre et mourir sa jeune héroïne. Au cours de ce séjour, Gounod s'imprégna du caractère de cette contrée d'un pittoresque sauvage et particulier. Le musicien s'était changé pour la circonstance en paysagiste. Gounod entreprenait de longues promenades dont il revenait chargé de fleurs, où se laissait aller au bord d'un ruisseau à quelque longue rêverie dans le calme de laquelle il notait la délicieuse cantilène de l'**Heureux petit Berger**. Une excursion aux Saintes-Maries de la Mer lui inspira le tableau du dernier acte, la mort de Mireille. Certains jours il se rendait à Maillane, où habitait Mistral, car Gounod aimait à causer avec "ce poète dans un berger antique, cet homme de la nature, de la campagne et du ciel."

On aurait pu prédire, sans risque de se tromper que, entreprise dans des conditions aussi idéales de recueillement, cette partition de Gounod, "dont le travail était de joie," allait devenir un chef-d'oeuvre. Cet espoir allait être déçu. La première représentation, donnée au Théâtre Lyrique, à Paris, le 19 mars 1864, répondit imparfaitement à l'attente du public. Le rôle de Mireille avait été par avance dévolu à Mme Carvalho, la femme du directeur au Théâtre Lyrique, et Gounod s'était vu contraint de modifier sa partition pour satisfaire les exigences de l'impérieuse diva qui réclamait "du brillant, du brillant, beaucoup de brillant", et des roulades, alors que Gounod n'avait écrit que des cantilènes tout empreintes de poésie. L'oeuvre ainsi affaiblie et dénaturée se maintint difficilement à l'affiche. Remaniée à diverses reprises il y fut apporté diverses modifications, suppressions et additions, jusqu'à ce que, pour l'Opéra Comique en 1901, fut établie une version qui trouva définitivement l'oreille du public.

• • •

C'est cette version que présentera la Société Lyrique Gounod au Théâtre Dominion à Winnipeg, dans la soirée du 3 avril prochain. Telle qu'elle est, la partition de l'opéra contient, au dire des critiques, mainte page qui passera à la postérité, témoignant de la facture la meilleure du maître. Telles sont, au premier acte, l'entrée de Mireille, puis son duo avec Vincent; au second acte la chanson dialoguée de Magali, la phrase suppliante de la jeune fille aux genoux de son père et la cantilène du petit berger, autant de vignettes adorables serties dans une musique essentiellement lyrique et pastorale.

Comme drame lyrique, évocation délicieuse du charme et de la simplicité de la vie pastorale, non seulement par ses mélodies enchanteresses mais encore par sa délicatesse et par ce qu'on pourrait appeler sa saveur nationale, l'opéra tiendra toujours une place élevée sur la scène aussi longtemps que se trouveront des voix jeunes et fraîches pour le chanter. Or c'est précisément ce dont dispose abondamment la Société Lyrique Gounod pour sa représentation du 3 avril. Un groupe de jeunes chanteurs et chanteuses (le doyen de la troupe n'a pas 40 ans, la plupart n'en ont pas 30) travaillent depuis plusieurs mois à donner de cet opéra une interprétation qui s'annonce brillante et achevée. La troupe compte au-delà de 60 membres, plus de 40 choristes et une dizaine d'interprètes de talent qui, sous la direction de MM. Marius Benoist et Charles Milhau, témoignent souvent une souplesse d'exécution et un poli que ne désavoueraient pas bien des artistes de carrière.

Principaux interprètes au Dominion le 3 avril: Mlles Marie Boivin (**Mireille**), Flavie Savoie (**Taven**), Fabiola Gosselin (**Vincenette**), Jacqueline Deniset (**Andreloun**), Ida Phaneuf (**Clémence**), Eveline Boivin (**Azalais**), Marc Meunier (**Vincent**); Patrice Renaud (**Ourrias**), Oswald Paul (**Ramon**), Louis Gauthier (**Ambroise**).

Denys GOULET.

Une victoire du féminisme chinois

Le "yuan" législatif du gouvernement de Nanking vient d'élaborer un nouveau code pénal, destiné à remplacer celui de l'an XII de la République (1928).

Entre autres particularités intéressantes, signalons celle-ci: le nouveau code prévoit une peine d'un an de prison pour les femmes adultères, mais le cas de l'époux infidèle n'est pas envisagé. Cette disposition a provoqué le mécontentement des associations féminines qui le trouvent contraire à l'égalité des sexes proclamée par le Kuo-Min-Tung. Cette campagne d'opinion des associations féministes a décidé le Conseil politique central de Nanking à réviser sur ce point le nouveau Code en punissant également l'adultère des hommes. Heureuse victoire du féminisme chinois!

SAINT-BONIFACE

A l'archevêché

Son Excellence Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, en route pour sa ville épiscopale, où il doit être intronisé aujourd'hui, est venu saluer les deux archevêques à l'Archevêché.

Mgr Jubinville, Vicaire général, est allé représenter le diocèse à l'intronisation de Mgr McGuigan à Toronto.

Par décision de Mgr l'Archevêque Coadjuteur, M. l'abbé Edmond Lavoie devient curé de Fannystelle, à la place de M. l'abbé S. Caron. M. Jean-Marie Gagné, curé de Woodridge, remplace M. Lavoie à Haywood et M. l'abbé J. L. Lafrenière, devient curé de Woodridge.

M. Lavoie est un enfant de St-Boniface qui a rempli avec succès plusieurs postes dans le diocèse. Il a été vicaire à la cathédrale et son départ a été vivement regretté quand il a quitté St-Boniface. Il a fait faire de grands progrès à Haywood. M. Jean-Marie Gagné est originaire de St-Pierre. Il s'est beaucoup dévoué dans les missions et a montré un savoir-faire remarquable comme organisateur. Sous sa direction Woodridge et les postes qui en dépendent ont fait, eux aussi, des progrès constants.

M. J. L. Lafrenière, originaire de la province de Québec, a occupé plusieurs postes dans le diocèse à titre de vicaire. Il devient maintenant curé d'une paroisse qui demande beaucoup de dévouement. Il saura être à la hauteur.

A la Cathédrale

Dimanche prochain s'ouvrira la retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Bourque et Faure, du Collège de Saint-Boniface. Le retraite commencera par les dames.

Mgr Jubinville a recommandé aux prières de la paroisse l'âme de Mme Benoist, mère de M. l'abbé Benoit, autrefois du diocèse, et de M. Albert Benoit, de notre ville.

Mgr le Curé a demandé à ceux de ses paroissiens qui en ont le moyen de fournir des fleurs pour le Jeudi-Saint.

A l'hôtel de ville

Le conseil a accepté le questionnaire suivant qui, s'il est accepté par la législature, sera soumis au vote lors des prochaines élections:

1o Etes-vous en faveur de l'élection du maire et des échevins par le système de représentation proportionnelle?

2o Etes-vous en faveur de l'abolition de la division actuelle des quartiers?

3o Etes-vous en faveur de l'élection "au large", sans division de quartiers?

4o Etes-vous en faveur de la division de la Cité en deux quartiers suivant les divisions des commissions scolaires?

5o Etes-vous en faveur de l'élection de quatre échevins pour chacun de ces deux quartiers?

6o Etes-vous en faveur de l'élection du maire et des échevins pour un terme de deux années?

Devant l'avis d'une coupe de 5% sur la contribution à l'assistance par le gouvernement fédéral, sur motion de l'échevin Murchison, un rapport de protestation sera envoyé à Ottawa.

Sur motion de l'échevin Hébert, un comité verra à étudier un système de pension pour les employés civiques. M. McKinnell approuve ce projet, à condition qu'il soit financé partie par les employés et partie par la ville.

Des demandes sont reçues pour la position de garde-magasin laissée vacante par la retraite de M. A. Lafrance.

Plusieurs amendements à la charte sont approuvés par le conseil et seront soumis à la législature, l'un demandant le changement du jour des élections municipales, qui se trouve le même que celui de Winnipeg.

L'autorisation demandée par l'organisation des Canadiens de Naissance de l'usage de l'ancien terrain du Collège pour des terrains de jeux est accordée pour l'année.

Le bureau du trésorier est fortement occupé au travail des comptes de taxes qui seront demandées pour le 1er avril.



Encore "Bibi"

Ce ne serait pas facile d'oublier la belle impression que nous avons recueillie de "Bibi," joué par les élèves du Collège de Saint-Boniface. "Bibi," ancien apache anarchiste de la banlieue de Paris, se convertit. Puis, c'est le sacerdoce et la mission dans un petit village industriel. Son langage, ses manières, sa popularité auprès des ouvriers, des petits, choquent certaines gens, constituées de par leur propre autorité gardiens de la morale publique.

A l'instigation de Castia, meneur communiste, la grève éclate aux usines d'Englebert. C'est le point culminant de l'action. Bibi, accusé de soutenir les grévistes, est chassé par le comte. Mais au dernier acte, nous assistons au repentir du patron. Il a appris tout le bien que Bibi faisait à ses ouvriers et le prie de rester. Lutte dans l'âme du prêtre. Paris, sa patrie, l'appelle; mais la volonté de Dieu se fera! Et le rideau tombe pendant que l'apôtre récite le Pater: "Que votre volonté soit faite!"

Félicitations à M. Gaudet pour l'interprétation nuancée de Bibi. Le rôle était très difficile à rendre: M. Gaudet, malgré la faiblesse de sa voix, a su en déployer toute la grandeur. Grande souplesse dans le geste et l'attitude. L'âme vibrante de ce "Bibi" saisit son auditoire.

M. Deschênes (Cyprien Panatèle) a de réels dons d'acteur. "Toujours galant auprès des dames." certes oui! Mais jamais sans perdre de vue son métier de censeur charitable.

D'aucuns se demandent, au Collège: "Où donc Louis Deniset a bien pu prendre ces manières féminines qui lui valurent un si grand succès dans le rôle de Mme Léocadie Butard?"

A vous, pauvre Mlle Préboucle, (Maurice Sabourin), nos sympathies pour votre âme si fraiche, torturée souvent par les scandales de la jeunesse moderne.

Adèle, ou plutôt Télesphore Robert, faisait une délicieuse ménagère, et avec quelles jérémiades!

Savez-vous que Gilles Ayotte est un excellent Comte d'Englebert. Et le doyen (Jules-Marie Dugas): cette dignité et cette réserve qui lui semblaient si naturelles!

Nous aurions peur maintenant de rencontrer tout seuls, Castia (Labossière). Quelle allure de "combinard" politique! Heureusement que le poing ferme de Perrin (Lavoie) serait là pour nous protéger. Quant à ce brave homme de Dufretet (Louis Létienne), il défendra toujours la bonne cause.

Daniel Le Vigier (Gérard Létienne) a bien personnifié l'âme angoissée, mais docile quand même à l'influence salutaire du prêtre.

Que de choses on pourrait dire maintenant sur Cormiau, sur le jeune homme du bar, le jeune homme au phono, le domestique du comte et les autres figures silencieuses qui ont rendu la scène si éloquente.

Délicieux intermède entre le premier et le second acte, où les voix de nos petits et même de nos grands nous ont fait apprécier quatre chansons bien choisies et encore mieux exécutées. Durant l'autre entr'acte, "M. Panatèle" nous prouva que sa voix était aussi captivate que sa mimique sur la scène.

Nous ne pouvons finir ce compte rendu sans remercier M et Mme Boutal, Mme Legoff et Mlle Renée Deniset pour les transformations si naturelles qu'ils firent subir à nos acteurs.

Au P. Préfet, une inspiration aussi heureuse dans le choix de sa pièce pour l'an prochain!

Madame Marion

Mme Julienne Marion, veuve de feu Roger Marion, ex M.P.P., est décédée à Saint-Boniface le 7 mars 1935. M. Roger Marion mourut en 1920; depuis ce temps Mme Marion demeurait avec sa fille, Mlle Adrienne Marion, à Saint-Boniface. Si Mme Marion a réalisé dans sa vie les vertus de la femme forte de l'Evangile, Mlle Adrienne fut un modèle admirable de tendresse filiale.

Mme Marion laisse huit enfants, six filles et deux fils: Rév. Soeur Valade, des Soeurs de la Charité, actuellement à Fort Frances, Ont.; Révérendes Soeurs Marie-Roger et Marie-Adélard, Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, toutes deux membres du personnel enseignant de l'Académie Ste-Marie et Collège, à Winnipeg; Mme D. St-Mars, de Richer, Man.; Mme G. E. Teffer, d'Aklavik; Mlle Adrienne Marion, institutrice à l'Institut Collégial Provencher; M.-J Thomas Marion, de Norwood, et Eugénie Marion, de Vancouver, C.-B.

Mlle Reine Cadic, garde-malade, enfant de Jean Cadic et d'Emma Marion, décédée en 1913, demeure avec la famille Marion.

Les funérailles imposantes, la nombreuse assistance de parents et amis, témoignaient de la haute estime dont jouissait Mme Marion.

Les porteurs étaient: MM. Julien, Guillaume, Alexandre et Joseph St-Mars, petit-fils, Raoul, Gustave et Ernest Carrière, de Transcona, Man., neveux, Albert Mahaffy, neveu par alliance.

La famille Marion remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme Marion.

M. Eugène Marion qui a passé quelques semaines au chevet de sa bien-aimée mère, est retournée à Vancouver, C.-B., le 14 mars.

Décès de M. Philéas Brault

Mgr Jubinville a recommandé aux prières des fidèles, M. Philéas Brault, décédé à Détroit dernièrement. M. Philéas Brault était bien connu dans St-Boniface où il a vécu de nombreuses années et où il a élevé une nombreuse famille qui lui a fait honneur. Mme Muller et Mme Lafrance, toutes deux biens connues à Saint-Boniface, sont des filles du défunt. M. Brault était venu à St-Boniface il y a quelques mois à peine.

Institut Collégial St-Joseph

Récital de piano

La classe de musique de notre couvent était encore à l'honneur dimanche soir dernier, lorsqu'on présenta bon nombre de ses élèves à un public distingué de Saint-Boniface, dans la salle de l'Institut Collégial St-Joseph.

Un programme très varié constituait le menu artistique de la soirée: les meilleurs auteurs y figuraient, depuis Bach, Haydn, avec leurs formes classiques, jusqu'à Moussorsky, Debussy, initiateurs aux harmonies audacieuses modernes. Le moderne semble y prédominer, bien que dans un mélange très agréable d'auteurs anciens et nouveaux.

Les jeunes pianistes ont bien justifié la confiance qu'on a mise en elles. Aucun des éléments qui contribuent au succès d'une exécution n'a été négligé: technique parfaite, nuances et coloris discrets, expression naturelle et intelligente. Meilleures félicitations aux Révérendes maitresses de musique de l'Institut, pour avoir su faire adopter à leurs élèves cette vigoureuse discipline de la formation musicale, qui n'est pas utile seulement dans le domaine de la musique, mais a nécessairement des échos bienfaisants dans l'éducation générale. Un auditoire sympathique n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes et charmantes musiciennes.

Le gracieux concours de Mlle Thelma Zimmermann, violoncelliste, accompagnée de Mlle Cécile Toupin et M. Clelio Ritagliati, accompagné de Mlle Lucienne Bouchard, n'a pas manqué d'ajouter au régal une note brillante appréciée de tous.

Voici le programme:

Bach, J. S. — Prélude et Fugue
Lucienne Bouchard
Pessard — Les Pifferari
Yvette Couture
2ème piano: Eliane Pelletier
Levine — Humoresque
Mona Thibault
Haydn — Thème et Variations
Schaeffer — Feu-Follet
Eveline Bouchard
Mozart — Concerto en Ré majeur (2ème mouvement)
Noëlla Raymond
2ème piano: Helen Berg, A.T.C.M.
Noelck — Danse des Elfes
Eliane Pelletier
Karg-Elert — Scherzino
Yvette Couture
Karganoff — Impromptu
Madeleine Bernier
Violoncelle: Hamabdil — Bantock
Thelma Zimmerman
Au piano: Cécile Toupin, A.T.C.M.
Debussy — Arabesque
Thérèse Lavoie
Whelpley — Sérénade
Corine Miron
2ème piano: Vera Sokalski
Niemann — Rigaudon
Noëlla Raymond
Moussorsky — Hopak
Léa Dussault
2ème piano: Jeanne Croteau
Martucci — Scherzo
Jacqueline Gagnon
Violon: Gipsy Airs — Sarasate
Clelio Ritagliati
Au piano: Lucienne Bouchard
Scarlatti — Sonate
Ibert — Le petit âne blanc
Denise Guyot
Tschaikowsky — Danse des Mirlitons (de la Suite "Casse-Noisette")
Anne-Marie Cusson
2ème piano: Cécile Toupin
Longo — Toccate
Bortkiewitz — Etude "Fontaine lumineuse"
Lucienne Bouchard
O CANADA

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.—1. La réunion des Novices aura lieu demain, **jeudi, 21 mars**, à 7 h. 30 du soir, pour novices, postulants et les profès qui désirent y assister.

2. La réunion mensuelle avec prise d'habit aura lieu le **mercredi 3 avril**, à 2 h. 30 de l'après-midi. Le matin, à 7 h. 30, messe et communion générale comme d'habitude.

Nos chanteuses sont priées de s'entendre avec celles des Dames de Ste-Anne pour rendre service à la Cathédrale durant les retraites.

PETITES NOTES

Mlle Jeanne Larocque, de Gravelbourg, a passé quelques jours chez son frère, M. J. A. Larocque, en route pour Montréal.

• • •

Mme P.-E. Degagné, de Montréal, est en visite chez sa mère, Mme M Lapointe.

• • •

Mme E. Chauvière, accompagnée de sa petite-fille, Mlle Monique de Saint-Denis, est partie pour Thetford Mines, Qué., où elle passera quelques mois chez sa fille, Mme J.-N. Cormier.

• • •

Mlle Claire Frappier, d'Outremont, Qué., est en visite chez sa soeur, Mme Albert Love, East Kildonan.

• • •

Mlle Louise Labelle, de Montréal, est actuellement l'invitée de Mme Emile Prendergast, rue Home.

• • •

Le Dr et Mme L.-D. Collin sont partis pour un long voyage en auto dans le sud des Etats-Unis. Ils seront de retour vers le 15 mai.

TRIBUNE LIBRE

La lettre suivante a été envoyée au Maire et aux échevins de Saint-Boniface.

Saint-Boniface, le 15 mars 1935

M. le Maire et MM. les échevins de Saint-Boniface,

Je crois représenter l'opinion d'un grand nombre de citoyens en vous faisant les remarques suivantes:

Considérant que la principale route pour se rendre à pied de Saint-Boniface à Winnipeg est la route du trottoir nord du pont Provencher et la rue Water;

Considérant le peu d'entretien et de nettoyage qui est donné à cette route utilisée à la journée par des centaines de piétons;

Il serait de bonne politique pour le conseil de voir à un meilleur entretien de ces chemins et d'attirer l'attention du conseil de Winnipeg sur le fait que la rue Water est l'artère principale de communication entre Saint-Boniface et Winnipeg et vice versa et qu'il ne serait que justice pour les citoyens et le bon renom des deux villes d'avoir un meilleur entretien sur cette voie si passante.

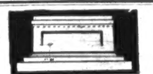
Comptant d'avance sur une prompte et heureuse intervention à ce sujet de votre part, croyez-moi,

Votre tout dévoué,

G. CHAVANNE,

Président de la Ligue Civique.

Une puissance qui lui est propre.—L'Huile Eclectrique du Dr Thomas possède une puissance subtile qui lui est propre. Tous ceux qui l'ont employée s'en sont rendu compte et le gardent dans leur pharmacie comme le meilleur liniment qui soit. Ses usages sont innombrables; depuis des années il a été primé comme le liniment le plus important pour hommes et animaux.





Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Fleur des champs.—Vous avez vingt-six ans, toutes vos amies sont mariées, me dites-vous et la pensée du célibat vous épouvante. Désirs, impatiences, nervosités, désespérances ne vous serviront à rien; ce n'est pas non plus en restant blottie au nid familial que vous rencontrerez le mari de vos rêves. De nos jours, il faut se donner un peu de peine et aider le hasard, dans la mesure où les convenances sont respectées. Sortez donc plus que vous ne le faites; mêlez-vous aux activités religieuses, sociales et sportives de votre paroisse; organisez des réunions de jeunes gens et de jeunes filles, invitez-les chez vous; à leur tour ils vous inviteront et c'est sans doute dans ce groupe d'amis que se révélera le brave et honnête garçon que vous méritez.

<> <> <>

Raymonde. — Mais oui, recevez ce nouveau prétendant et oubliez bien vite celui qui vous a manqué de fidélité. A dix-huit ans, les chagrins d'amour se dissipent vite au soleil d'une nouvelle affection. Séchez donc vos larmes, arborez votre sourire le plus engageant et en route vers le bonheur!

<> <> <>

Vingt-deux ans.—Si votre amie ne peut vous cacher sa mauvaise humeur maintenant, imaginez ce que sera votre vie à deux plus tard! Rien de plus exécrable que ces personnes qui se lèvent toujours sur le pied gauche et pendant des heures vous offrent—sans motif—visage maussade, regard dur et lèvre boudeuse. Je vous engage à rechercher l'amitié d'une jeune fille moins grincheuse.

<> <> <>

Mme D.—Je vous approuve de faire votre toilette à l'eau froide, même glacée, si votre peau est grasse. L'eau froide raffermit et fortifie les tissus; c'est un bon préventif contre les rides. Si vos sourcils sont épais et durcissent votre visage, épilez-les légèrement, surtout entre les deux yeux, puis amincissez-les.

<> <> <>

Maitresse de maison. — La place d'honneur est à votre droite et c'est au mari de votre amie qu'elle revient; vous placerez votre père à votre gauche. Même chose pour les vis-à-vis: votre amie à droite de votre mari, votre mère à sa gauche. Pour les autres convives, placez-les en tenant compte des voisinages, pour assurer l'animation des conversations.

<> <> <>

Mlle Février.—1. Puisque vous n'êtes pas fixée sur la nature de cette tache rose-rouge sur taffetas blanc, il vaut mieux en confier le nettoyage à un teinturier. Vous pourriez toutefois essayer le citron. Coupez une tranche de citron et passez-la sur la tache. Si cela ne suffit pas, rincez, faites sécher et essayez ensuite de la gazoline. 2. Sel et soda nettoient également bien les dents, mais le soda est particulièrement recommandé; il enlève les taches, prévient la carie, neutralise tout agent destructeur. Servez-vous du soda pour usage quotidien et de sel une fois la semaine. 3. "Un beau vers français" à inscrire dans votre album-autographe? Vous ne me dites pas dans quel ordre d'idées. Voici, cueillez ce que bon vous semble. "C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière." (Rostand) — "Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur." (Musset) — "Les oiseaux m'ont appris qu'on monte avec ses ailes." (Rostand)—"Il faut forcer l'aurore à naitre en y croyant." (Richepin).

<> <> <>

Mme F.—D'après ce que vous me dites, je crois comprendre que vous jouez au "Contract Bridge". Quand on joue ce bridge, il faut garder les mêmes partenaires tant qu'il n'y a pas un "rubber". Si vous ne jouez pas le "Contract", vous pouvez changer de partenaires à chaque quatre mains. C'est ordinairement ainsi que l'on joue dans les parties de cartes de Winnipeg et de Saint-Boniface.

MERE-GRAND.

RÉSIGNATION

C'est dans une chambre d'hospice ensoleillée et confortable que je fis la connaissance de cette femme qui, tout de suite, m'attira par un charme singulier dont je n'essayai pas de me défendre.

A l'âge de vingt-sept ans, elle fut frappée d'une sorte de paralysie qui l'immobilisa mais n'affecta pas le cerveau. Elle passa ainsi quatre années dans sa famille, mais les parents moururent en lui laissant un peu d'argent, et elle vint habiter le couvent où on la soigne bien, certes; mais où sa vie est une longue chaine de sacrifices avec très peu d'éclaircies dans cette atmosphère grise!

Pensez, elle a près de soixante ans, elle ne quitte son fauteuil que pour son lit où on la porte le soir. Elle n'a plus de parents, ses amies se font de plus en plus rares, disparues, ou emportées par l'activité et l'agitation de la grande ville où chacun s'absorbe si bien dans ses propres affaires que les personnes qui ne sont pas mêlées à leur existence sont vite oubliées.

Intelligente et cultivée par ses lectures—car les livres sont ses compagnons fidèles — sa conversation est d'un charme attachant et sa sérénité passe tout ce que j'ai jamais rencontré!

— Naguère, me confia-t-elle, je m'imaginais que le bonheur, un bonheur complet, était le partage des autres et que moi seule en était exclue. Posséder la santé, l'usage de ses jambes, l'aisance et la liberté, c'était être heureux. Je sais mieux maintenant. Presque tous ceux que je connaissais sont plus ou moins mécontents et ils se plaignent de tout: de leurs femmes ou de leurs maris, de leurs enfants, de leur métier ou de leur profession, de leurs voisins, de leurs domestiques, du pauvre, du riche, comme si toutes les choses et chacun se mettaient en travers de leur passage dans la poursuite du fantôme qui leur donnerait toute satisfaction.

J'ai d'abord été bien malheureuse, presque désespérée quand ma maladie m'a fait perdre ma jeunesse, mes espoirs, et toute la joie d'une vie jusqu'alors comblée.

Peu à peu, j'en suis arrivée à une résignation qui a éclairé mon âme et transformé ma vie au point que je suis heureuse à ma façon.

D'ailleurs, on se fait des idées fausses sur le bonheur en ce monde. On semble croire que c'est une grosse chose compacte qu'on trouve tout d'une pièce, comme une mine d'or ou un diamant immense. J'ai moi-même été dans cette erreur autrefois, quand, possédant tous les éléments du bonheur, j'ignorais comme j'étais heureuse et je rêvais autre chose et mieux.

J'ai appris au cours de ces longues années que sur cette terre, ce qu'on appelle le bonheur est une mosaïque de petites pierres précieuses dont chacune n'a souvent de valeur que pour celui qui l'apprécie et n'en a pas pour les autres. Rien de ce qui tourmente l'âme sans l'élever ou sans l'épurer ne peut y être compris.

C'est depuis que je suis un objet de pitié pour tout le monde que j'ai appris à cueillir les petits bonheurs que je ne cherche pas et qui passent à ma portée.

Oh! je ne suis pas exigeante! Un livre nouveau, un beau coucher de soleil contemplé de ma fenêtre, une visite aimable, ces fleurs reçues ce matin, l'occasion de rendre un léger service, autant de joies qui fleurissent ma vie. Ces trente ans de solitude et de silence ont été mes maîtres de sagesse. En méditant sur moi-même, et les mystères et les contradictions de mon âme, j'ai désiré connaitre toutes les âmes. Il se passe des choses merveilleuses dans celles, parfois, qui paraissent insignifiantes, et il y en a d'exquises qui s'ignorent et que l'on peut aider à se trouver.

Ce qui précède est un résumé de ce qu'elle me dit dans nos conversations, des fragments de ses révélations, car elle ne fait jamais de longs discours.

Quel exemple que cette vie—qui semblait perdue et qui a été sauvée à force de volonté, d'intelligence, de courage et d'amour.

Toute faiblesse, elle est une force pour ceux qui la quittent meilleurs, plus éclairés et plus vaillants. Elle inspire les beaux projets de bienfaisance comme le soleil du printemps fait croitre des bourgeons sur les vieux arbres.

FADETTE.

Conseils de beauté

Pour faire disparaitre les petites rugosités sur la peau des jambes et des bras, passez chaque jour une pierre ponce fine sur les membres enduits d'eau savonneuse. Séchez et graissez légèrement avec une bonne crème de toilette ou de la glycérine.

Un teint nacré s'obtient en passant tous les mois environ, sur le visage, une jaune d'oeuf délayé dans une cuillerée à café de jus de citron. Laissez sécher pendant un quart d'heure et lavez à l'eau tiède.

Pour embellir la peau, lotionnez-la avec un mélange, à parties égales eau de rose, lait non bouilli et alcool camphré, puis une demi-heure après, effectuez une seconde lotion d'eau de rose additionnée d'un peu d'amidon pulvérisé.

Une bonne crème à démaquillage, un tonique, une crème grasse, ou demi-grasse, sont indispensables pour la toilette de nuit.

Ne coupez pas les bourrelets de chair collés aux ongles. Bien graisser le tour de l'ongle et repousser la peau à l'aide d'un repoussoir de caoutchouc ou d'ivoire, mais jamais d'acier.

Les corps gras nettoient mieux la peau que le savon. Celui-ci irrite, dessèche et ride les épidermes de la meilleure qualité.

La brosse nettoie parfaitement l'épiderme sans l'irriter si on la manie d'une main légère. Tout comme les mains, le visage doit être brossé, toujours en remontant. Après ce traitement qui a raison des points noirs et des souillures amassées, un bon tonique ou une lotion astringente raffermit la peau.

Les ongles fragiles supportent mal le vernis. Enlevez-le le soir, et oignez les ongles de crème grasse, puis, par un traitement interne, approprié, recalcifiez-vous.

Les traitements électriques ramènent l'élasticité du derme, réveillent la tonicité des muscles, atténuent ou retardent les rides, signes de vieillesse.

Une poignée de son ou de farine d'avoine dans de l'eau de pluie tiède constitue une eau excellente pour lotionner, adoucir et raffermir l'épiderme du visage.

Si l'eau que vous avez à votre disposition pour la toilette de votre visage est dure, calcaire, il est préférable de l'adoucir: une cuillerée à café d'ammoniaque par pinte d'eau sera un correctif parfait. Une pincée de bicarbonate de soude est également bienfaisante.

Joyeuse Fête!

21 mars

Jean Lahaie, Saint-Pierre.

22 mars

Lorraine Saint-Germain, Saint-Norbert.

Denise Labossière, Somerset, 9 ans.

23 mars

Marguerite Daigmont, Mariapolis.

25 mars

Gérard Morissette, La Salle.

DE TOUT UN PEU...

Que de gentillesses, que de gracieusetés dans vos lettres de cette semaine, mes chéris! J'ai passé de délicieux moments à vous lire, sympathisant avec les uns, riant avec les autres, approuvant celle-ci, félicitant celui-là. A tous, un grand merci du coeur.

La "Page Féminine" et le "Coin des Enfants" sont toujours préparés une semaine d'avance, Alice. Je regrette de n'avoir pu me rendre à votre désir. — La boite de timbres m'est arrivée en bon ordre et je vous en remercie, Hilda.

× × ×

Les exploits de votre "Minée" sont vraiment extraordinaires, Lucien, et se comparent avantageusement avec ceux de la belle "Diane Chasseresse" d'Agathe Cormier. Mais je vous en veux de ne pas aimer mes chers Moineaux. Laissez-moi vous dire que ces petits oiseaux—les seuls qui nous soient vraiment fidèles durant nos rudes hivers — ont toujours eu une préférence dans mon coeur, en dépit de leur effronterie notoire. Ils sont querelleurs, je l'admets, et peu particuliers au point de vue de la propreté... mais ils rendent des services que l'on ne doit pas méconnaitre, détruisant des quantités d'insectes nuisibles et mangeant des graines de mauvaises herbes. De grâce, pitié pour ce pauvres pierrots qui ne sont pas aussi indésirables qu'on le prétend et ont autant droit à la vie que les autres oiseaux!

× × ×

Voici le moment, petits amis, de construire ou de préparer vos maisonnettes d'oiseaux. La variété en est très grande—boites à un ou deux étages, boites rondes ou carrées, boites avec perchoirs, boites dont les ouvertures sont protégées contre la pluie. Le **Troglodyte Aedon** (House Wren), ce remuant et bruyant hôte de nos jardins, se contente même d'ustensiles désaffectés—pots de terre, boites de conserve—dans lesquels on perce un petit trou arrondi. Que tous mes petits-enfants s'attellent au travail, car la saison des nids approche...

× × ×

C'est aussi le temps propice pour mettre en terre les boutures de géranium ou de bégonia qui orneront vos jardinets. Demandez-en quelques unes à votre mère et plantez-les dans une boite ou un pot à fleurs rempli de sable. Gardez ces jeunes plants dans un endroit chaud.

× × ×

Vous êtes à l'âge où l'on aime faire des expériences et épater "les grands". Voici ce que vous allez demander à votre père ce printemps: quelques oeufs d'oie que vous mettrez couver parmi vos oeufs de poule. Quelle agréable surprise de constater l'été prochain que les fleurs de pissenlits n'émaillent plus le vert de vos gazons! Car les oies sont avides de ces fleurs et mangent toutes celles qui leur tombent sous le bec; elles détruisent aussi le feuillage des plantes et endommagent tellement les racines que celles-ci ne repoussent plus. C'est entendu, mes enfants, vous allez tenter cette expérience et vous m'en donnerez des nouvelles à l'été... Pensez aussi au bon diner de la "Thanksgiving" que vous vous préparez!

× × ×

Lorraine Lapointe, **La Salle**; Rosalie Kerbrat, **Saint-Laurent**; Agathe Cormier, **La Salle**; Alice Arnal, Phyllis Dureault, Florence Arnal, Jean Côté, **Fannystelle**; Clotilde Ritchot, Rose-Andrée Ruest, Annette Ruest, Antonio Gagnon, Irène Massicotte, **Saint-Pierre-Jolys**; Hilda Rondeau, Cécile Rondeau, Odile Rondeau, Albertine Goedert, Dominique Desrochers, Antonin Rondeau, Laurianna Labossière, Juliette Leblanc, Cécile Payette, Edith Lussier, Cécile Payette, Blanche Routhier, Gaétan Labossière, Martial Desrochers, Bella Desrochers, Rosa Goedert, Murielle Rondeau, Rosie Goedert, Raynald Labossière, Marcien Labossière, Alice Boisvert, Sylvio Labossière, Gérard Labossière, Antonin Labossière, **Saint-Léon**; Cécile Maynard, **Saint-Malo**; Maurice Rocan, Alice Pelletier, Georgette Rocan, Louis Granger, Elise Bédard, Rita Boily, Paul Beaupré, Agnès Granger, Thérèse Lord, Denis Boily, Léonie Gauthier, Léo Deschênes, Pauline Carrière, Denise Boily, Rita Carrière, **La Broquerie.**

MERE-GRAND.

Le Coin des Enfants

Brr! La Lecture des Notes

La Salle, Man.

Le 6 mars 1935.

Chère Mère-Grand,

Voici une petite fille de La Salle qui vient se dire vôtre et qui vous aime déjà. Figurez-vous une petite fille de douze ans, très gaie, très remuante, tout comme du vif argent, mais aussi, pas méchante, qui a bon coeur et à qui on pardonne bien des espiègleries. Vous connaissez votre Lorraine maintenant!

Laissez-moi vous raconter la dernière visite de Monsieur le Curé. Il est venu vendredi dernier distribuer les Bulletins Mensuels. Nous avons chanté "l'Ave des Liserons"; nous sommes "ses chers liserons", nous a-t-il dit.

Après ce chant vint la distribution des Bulletins avec les notes de conduite, d'application ainsi que les points des examens du mois. Cette distribution fut suivie du tirage des médailles de catéchisme et de classe. Ce n'est pas tout: avant que Monsieur le Curé arrive, chaque élève avait donné un cahier pour être examiné par lui.

C'était le moment critique. Monsieur le Curé commença la cérémonie. Premièrement il ouvrit chaque cahier, jeta un coup d'oeil rapide sur chacun, et en fit trois piles, sans regarder les noms; nous étions contentes. Mais voilà qu'il prit ses "lunettes" et recommença l'examen une pile après l'autre. Ah! on changea vite de figure! Il regarda en premier la pile de droite: c'était les plus appliqués. Il félicita les élèves. Ensuite, il examina la deuxième pile: c'étaient les "assez bien". Monsieur le Curé fit des remarques sur l'écriture, dit même le caractère de chacun. Je vous assure qu'il ne s'est pas trompé. Vous devinez, chère Mère-Grand, ce qu'il a dit du mien... Heureusement qu'il n'y en avait pas beaucoup de la dernière catégorie, c'était celle des paresseux... Il leur fit un peu honte.

Après cette cérémonie, M. le Curé nous dit quelques paroles d'encouragement, puis nous donna le mot d'ordre du mois. Cette fois ce fut celui-ci: "Mettre chaque chose à sa place." Il y aurait toute une composition à faire sur cette devise...

Votre petite fille,

Lorraine LAPOINTE.

M. L'ABBÉ CARON

Fannystelle, Man.

Le 8 mars 1935.

Chère Mère-Grand,

Vos petits-enfants de Fannystelle sont dans la peine. Le bon Dieu vient de leur demander un gros sacrifice: Il est venu chercher leur bon Monsieur le Curé Sylvio Caron pour le donner à d'autres petits-enfants. Nos coeurs sont inconsolables car nous avons perdu le meilleur des pères.

Nous voilà donc orphelins! Monsieur le Curé nous a quittés le 28 février pour se rendre à St-Jean-Baptiste. Sont-ils heureux les petits enfants de là-bas! Je sais que vous le connaissez notre cher et regretté Curé et, par conséquent, vous comprenez notre gros chagrin.

Nous l'aimions tant! Il était si bon pour nous! Tout le monde ici disait: "Monsieur le Curé Caron a un coeur d'or!" Sa bonté ne connaissait pas de bornes; aussi, pour dire toutes ses libéralités à l'égard de ses enfants privilégiés, il me faudrait des pages et des pages. C'était des pique-niques, arbres de Noël, amusements de toutes sortes, congés, etc. Mais que dire des belles cérémonies religieuses qu'il savait si bien préparer, soit à l'occasion de la "Bénédiction des enfants", soit pour la "Fête de la Sainte-Enfance", ainsi que les pieuses "Heures Saintes", spécialement pour nous. Comme nous aimions l'entendre nous parler du bon Jésus et comme nous sentions, sous l'influence de sa chaude parole, grandir dans nos coeurs notre amour pour Lui.

Puis, notre cher Monsieur le Curé était non seulement le médecin des âmes, mais aussi celui des corps. Quelqu'un était-il malade on courait au presbytère consulter Monsieur le Curé. Se contentait-il de prescrire tel ou tel remède? Non, sans tarder, il se rendait lui-même auprès de ses chers malades, pour les soigner et les encourager par ses paroles si douces et si consolantes.

Ensuite, quel n'était pas son intérêt pour tout ce qui regardait notre chère école! Le mois dernier, lors de la semaine de l'éducation, il avait bien voulu présider la petite séance classique que nous avions préparée pour nos chers parents; et pour clore notre programme Monsieur le Curé avait fait un magnifique discours. Le lendemain, accompagné de deux de nos dévoués Commissaires d'Ecole, il était venu nous faire part de ses projets de nous installer de nouveaux jeux dans la cour de l'école. Mais ce n'était pas tout—il nous réservait une autre belle surprise—ce fut congé pour toute l'après-midi.

Je m'aperçois, chère Mère-Grand, que j'abuse de votre bonté et qu'il est temps d'imposer silence à ma plume. Vous me pardonnerez, j'en suis sûre, d'avoir été si longue; mais le temps passe si vite à parler de ceux qu'on aime.

Puissent ces quelques lignes prouver à notre cher Monsieur le Curé Caron que nous avons la mémoire du coeur et que nous savons apprécier les bienfaits reçus.

Avant de terminer, permettez-moi d'ajouter un mot pour nos petits frères de St-Jean-Baptiste. Que le bon Jésus qui les a favorisés en leur donnant notre bien-aimé Père, leur épargne la cruelle épreuve que nous avons à supporter aujourd'hui. Oui, nous leur souhaitons le bonheur que nous avions rêvé pour nous-mêmes: de pouvoir grandir et vieillir sous sa direction si paternelle et si douce.

Votre petite-fille,

Alice ARNAL.

MA CHATTE

Je suis heureux de venir répondre au désir d'une amie du "Coin" et de vous parler de ma belle chatte. Vous me direz, chère Mère-Grand, si elle est de votre goût; il me semble qu'elle n'est pas inférieure à celle de Mlle Cormier.

Ma chatte est un peu membre de la famille, car elle est toujours à la maison, et si vous saviez comme elle a toujours été fine. Avant d'en parler, je vais vous dire que sa couleur est grise et blanche, qu'elle s'appelle "Minée" et que son nom est gravé sur son front où il y un beau "M".

Toute petite, elle était toute dodue, et savait à sa manière se rendre intéressante en montant sur mes genoux et en jouant avec ses jolies petites pattes roses. Jamais une griffe ne s'est montrée, elle grimpait même jusqu'à mon visage et passait sa petite patte sur mon menton, faisant toutes sortes de petites drôleries que je trouvais de mon goût. Aujourd'hui qu'elle est plus âgée, elle sait encore se rendre aimable en venant, aussitôt la porte ouverte, se promener autour de mon lit en filant son rouet, ce qui m'éveille tout de suite. Quand elle sait que je ne dors pas, elle vient mettre ses deux pattes sur le bord de ma couchette, me regardant avec un air qui dit "bonjour". Je ne résiste pas à lui passer bien des fois ma main sur la tête et à la flatter, ce qu'elle aime beaucoup. Je me lève et elle m'attend sur le poteau de l'escalier. Elle aime ce poste élevé où elle reste assez longtemps parfois durant la journée. Elle n'est pas gênante durant le jour, car elle se tient toujours couchée et je ne lui connais pas de défauts. Quand je mange elle vient se mettre près de moi et elle attend; si je ne fais pas attention à elle je sens ses pattes de devant sur mes genoux, je lui donne alors un morceau à manger. Quand elle sort pour aller chercher de la nourriture, j'ai hâte de la voir revenir de la chasse, car elle vient toujours quêter une approbation. Si parfois elle prend un moineau, je la gronde mais pas fort, car je n'aime pas beaucoup ces oiseaux chicaniers; si c'est une grive, oh! là, la correction est sérieuse et je puis dire que cela lui arrive rarement.

D'après moi, elle est intéressante ma Minée; qu'en pensez-vous, amis du "Coin"?

Lucien MIREAULT,

Grade V.

Ecole Saint-Joachim, La Broquerie.

Un message...

Fannystelle, Man.

Le 7 mars 1935.

Chère Mère-Grand,

Notre bon Monsieur le Curé est parti pour St-Jean-Baptiste! J'en ai eu une grande peine, il était si bon pour nous. Lors de l'incendie de notre maison, il a bien voulu me garder avec ma grande soeur Hélène pendant presque un mois.

Je ne veux pas être jalouse, mais tout de même je trouve les petits-enfants de St-Jean-Baptiste bien heureux. Me permettrez-vous, chère Mère-Grand, de leur dire un petit secret? Le voici: "Ce sont les petits enfants que Monsieur le Curé Caron aime le "plusse". Chut! ne le dites pas trop haut, les grands pourraient bien être jaloux..."

Au revoir, chère Mère-Grand, je vous remercie beaucoup de bien vouloir vous charger de mon message.

Votre petite-fille affectueuse,

Florence ARNAL.

Ne le lui dites pas...

Saint-Léon, Man.

Le 8 mars 1935

Bien chère Mère-Grand,

Je suis contente de venir causer avec vous ce soir. Cette semaine nous avons fait le mardi-gras et joué aux cartes; j'ai gagné le premier prix.

Le jour de la Saint-Valentin, j'ai reçu un gros valentin, il disait "I love you". C'était de ma petite cousine qui m'aime beaucoup et je le lui rends bien.

Comme vous êtes gentille de nous faire des compliments sur nos dessins! Avez-vous goûté aux pommes de mon panier? Je voudrais être encore aux temps des fées, avec une baguette magique, ces pommes seraient devenues de vraies pommes juteuses et vous en auriez pris une bonne croquée, n'est-ce pas?

Imaginez-vous, chère Mère-Grand, qu'à midi, un gros sauvage est venu au couvent pendant la récréation. Il quêtait et avait un billet du bon Père Kalmès. Les petits enfants ont demandé aux Soeurs si c'était permis de tuer un sauvage... La Soeur a répondu non et a bien ri. Si le Père Kalmès savait cela, lui qui aime tant ses sauvages, il en voudrait bien aux petits enfants de Saint-Léon. Ne le lui dites pas!...

Votre petite-fille qui vous embrasse.

Cécile RONDEAU,

Grade VII.

▼ ▼ ▼

La Broquerie, Man.

Le 5 mars 1935.

Chère Mère-Grand,

Je voulais vous écrire depuis longtemps, mais je n'avais pas de nouvelles. Aujourd'hui, j'en ai.

Notre classe a été bien désappointée de n'avoir pas le prix du concours d'Histoire du Canada—on avait tant travaillé. C'est qu'il y en avait d'autres aussi qui se sont forcés, je suppose...

Nous autres, les garçons, nous aurions dû faire le concours d'oiseaux aussi. J'ai de la peine de l'avoir négligé. Savez-vous que la personne qui a gagné le prix il y a 26 ans, c'est la soeur qui nous fait la classe? Elle rit quand on lui parle de ça.

Le 19 mars, je vais entrer dans la Congrégation de St-Jean-Berchmans avec d'autres camarades du grade IV. Nous avons bien hâte. Tous les vendredis Monsieur le Vicaire fait une assemblée et nous aimons beaucoup cela; il nous dit de si bonnes choses.

Ma petite soeur Yvette a deux ans, elle parle bien et elle est très fine.

L'Avant-Garde a eu un débat dimanche dernier et nous avons chanté beaucoup de chansons. Vous devriez venir quand les petits garçons sont en réunion, vous verriez comme c'est beau! Monsieur l'aumônier nous raconte de belles histoires et il nous dit de les imiter. C'est ce que nous allons faire surtout pendant le carême, car nous voulons être bien bons pendant ce temps-là. Quand on fait bien son carême, on se corrige de ses défauts, et je veux me corriger. Je vous souhaite un bon carême, chère Mère-Grand et j'espère que vous viendrez nous voir à La Broquerie.

Votre petit garçon qui vous aime,

Joseph LORD.

P.S. — Nous avons eu une grosse tempête de neige cette nuit, les bancs de neige sont plus hauts que moi; les "mardi-gras" n'ont pas pu passer par-dessus.

Joseph.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-LAURENT

Le 17 mars 1901 naissait à Leabgarrow, comté de Donegal (Irlande), un charmant petit garçon dans la paisible famille de Michael et de Bridget Connelly. Trois jours après, l'enfant fut porté à l'église. Le curé du village voulant lui rappeler que partout et toujours il devrait conserver le caractère et les marques distinctives de l'Irlandais, lui impose le nom de Patrick. Depuis lors, on l'appella Pat Connelly.

Mère Bridget, fière de son bébé, le prenait souvent dans ses bras, passait la main dans ses cheveux blonds et se mirait dans le bleu de ses yeux. Je puis même dire, sans crainte de me tromper, qu'elle déposait souvent sur ses joues roses des baisers retentissants... Quelle est la mère qui n'en fait pas autant!

Mike, lui aussi aimait beaucoup son petit Pat. Un jour, son front devint un peu sombre et pensif; à la fin, il ouvrit son coeur à sa chère moitié: "L'Irlande sera trop petite pour notre enfant, dit-il. Allons au Canada pour avoir plus d'air pour ses poumons, et de l'espace pour ses exploits."

On traversa l'Océan, même le Canada, jusqu'aux bords du lac Manitoba... et c'est à Saint-Laurent qu'on planta la tente.

Pat n'avait que deux ans à ce moment-là. Mais il grandit vite: les patates étaient bonnes et abondantes à Saint-Laurent. Bientôt il se mêla aux petits Canadiens de l'endroit, et assis sur les mêmes bancs de l'école, il apprit le français aussi bien que l'anglais. Probablement il échangea avec ses jeunes compagnons quelques coups de poings; mais soyez bien certain que c'était pour rire et leur montrer son amitié. Enfin il trouva les Canadiens si bien de son goût, qu'un beau jour il épousa une charmante Canadienne, Aurise Perreault, qui avait su gagner son coeur. Depuis lors, cinq beaux petits enfants, aux yeux bleus, sont venus cimenter cette union canadienne-irlandaise.

L'autre jour, un bon groupe de Canadiens, voulant lui montrer leur estime et célébrer le 35e anniversaire de naissance de notre cher Pat, se rendirent à sa résidence, à l'est du village de Saint-Laurent. Rien de plus joyeux que la finesse irlandaise mélangée à la gaieté française. On causa, on chanta, on joua différents jeux de cartes. Enfin la soirée se termina par un excellent réveillon préparé par une amie de notre bien-aimé Pat. En le quittant, tous crièrent d'une voix unanime: Long life to Pat Connelly!

• • •

Mlle Germaine Beaudry, maîtresse d'école à Harperville, a fait sa première visite à Saint-Laurent, dimanche dernier. Elle est venue passer son "week end" chez sa tante, Mme Thomas Nadeau. Naturellement elle n'a pas pu voir les beautés de la route, car elle était enfermée dans une "cabcose", c'est-à-dire dans une cabane glissant sur des patins, et n'ayant qu'une petite lucarne en avant où le conducteur peut voir le chemin... Tous les moyens de locomotion ont certains dangers, même la "caboose". M. Joseph Boucher en sait quelque chose. Un jour qu'il se rendait à l'église avec sa famille, tout à coup la caboose commence à lever sur un côté. Puis le vent soufflant en tempête ce jour-là, la pousse et la renverse complètement. Le poêle qui était allumé pour tenir la cabane chaude, se renversa pareillement. De là, un vacarme, un tapage indescriptible au milieu du feu et de la fumée, tous couchés les uns par dessus les autres. Ce fut un véritable sauve-qui-peut. A la fin, M. Boucher parvint à jeter dehors et le poêle et les tisons ardents, et à éteindre le feu qui prenait aux planches de la cabane.

Hier, dimanche, M. le Curé, du haut de la chaire, à l'église, a remercié chaleureusement les paroissiens pour l'agréable surprise qu'il a ressentie en recevant une bourse bien garnie. C'était les recettes d'une partie de cartes bien organisée et très intéressante qui avait eu lieu quelques jours auparavant, dans la salle de théâtre, au couvent. Si dans la paroisse, il se passe quelquefois de tristes choses, monsieur le Curé peut dire qu'il s'en passe aussi de biens agréables au coeur. Celle-ci en était une. Il remercie encore une fois tous ceux qui ont contribué directement ou indirectement à lui procurer cette agréable surprise.

M. Edmond Buors et sa soeur, Mlle Suzanne, étaient fiers et contents, mrecredi dernier, d'apporter au baptême leur cousin, fils de Louis Buors et de Lizé Bruce. Ils lui ont donné le nom de Gérard-André-Joseph. Félicitations aux parents. La grand'mère de l'enfant, Mme Paul-Marie Buors, était présente à la cérémonie.

TRANSCONA

Transcona a perdu une excellente paroissienne, hautement estimée de tous, dans la personne de Mme Angélina Heppel, femme de M. Arthur Heppel, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.

Mme Heppel était âgée de 58 ans. Originaire de la province de Québec, elle s'était mariée à Saint-Anaclet, comté de Rimouski, en 1903, avant de venir dans l'Ouest avec son mari. Pendant onze ans ils avaient d'abord habité Kenora. Depuis leur arrivée à Transcona, en 1914, Mme Heppel s'était vivement intéressée aux oeuvres paroissiales.

Le service a été célébré dans notre église par M. l'abbé Paillé, curé de Saint-Norbert, ancien curé de Transcona, assisté de MM. les abbés Bellavance et Brunet comme diacre et sous-diacre. L'inhumation s'est faite dans le cimetière de Saint-Boniface. Les porteurs étaient MM. E. Blais, A. Paul, C. Desrosiers, A. Galipeau, J. Aubertin et J. Beaulieu.

La défunte laisse, outre son mari, un frère et huit soeurs dont trois religieuses.

Nos sympathies à la famille.

SAINTE-AGATHE

Mgr Jubinville, MM. les abbés Beaudry, Laurin et Paillé étaient au presbytère jeudi. Ils venaient offrir leurs voeux à notre dévoué curé dont c'était la fête.

Dans l'après-midi, une gracieuse réception eut lieu à la salle paroissiale. Les distingués visiteurs y accompagnèrent M. le curé. De jolis chants, un compliment de fête furent délicieusement rendus par les élèves du couvent qui se distinguèrent en cette circonstance, comme toujours, par leur tenue impeccable et leur gentillesse. Des mains des tout petits, M. l'abbé Elie Rocan reçut de magnifiques cadeaux, riches ornements d'église, pour l'achat desquels les religieuses de notre couvent et les différentes congrégations de la paroisse, —Amicalistes du cercle Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, — avaient généreusement contribué. L'adresse au nom des élèves fut présentée par Mlle Noëllia Dorge qui, en termes choisis exprima les voeux de bonne fête et la reconnaissance de la jeunesse envers celui qui depuis vingt ans cultive saintement les âmes confiées à sa sollicitude paternelle et leur fait aimer le Seigneur et sa loi. M. le Curé, visiblement ému, remercia les jeunes de leurs bons souhaits et dit combien il appréciait la générosité et le dévouement des congrégations de la paroisse, dont le beau geste d'aujourd'hui est une nouvelle preuve de leur attachement à l'Eglise et à ses oeuvres.

Après avoir encouragé les élèves à profiter de la bonne formation qu'ils reçoivent aux soins de nos religieuses, M. le curé demanda pour eux,— ce qu'ils aiment le plus,—un beau congé, puis la nombreuse assistance se dispersa en souhaitant la réalisation de nos voeux: Longue vie à M. le curé.

• • •

Nous apprenons avec regret le départ de M. l'abbé J. Lafrenière, qui devient curé de Woodridge.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nos malades

M. le curé est à l'hôpital. Une mauvaise grippe a dû l'obliger à s'aliter. Il est sous les soins du docteur Cuyot.

Mlle Malvina Boiteau, ainsi que Mme Philodore Bérard, ont subi de graves opérations dernièrement à l'hôpital de Saint-Boniface.

M. Ildège Sabourin a dû lui aussi faire un stage à l'hôpital la semaine dernière. Il est revenu remis de sa maladie qui aurait pu être des plus sérieuses.

De retour

Mme J. B. Ayotte est de retour d'un voyage en Californie, tandis que Arthur Fillion est aussi revenu d'un court séjour dans l'Indiana. Mme Fillion, cependant, y est restée subir des traitements dans l'intérêt de sa santé.

Baptême

Le 17 mars, Roger-Sylvio-Fernand, né le 7 courant, fils de M. et Mme Adonias Fillion. Le parrain a été Antoine Delorme et la marraine Mlle Rose-Alba Fillion.

La traverse

Les travaux à la traverse marchent rondement. On est à renouveler, et non sans besoin, le bois de notre pont flottant sur la Rivière Rouge, au village même.

Visiteurs

Le R. P. Chicoine, S.J., et M. l'abbé L.-P. Brunet étaient de passage à de Saint-Boniface, était aussi en vinière. M. Gilles Ayotte, du Collège Saint-Jean-Baptiste, la semaine dersite chez ses parents dimanche dernier.

Mme Edmond St-Amant est de retour de Pembina où elle a visité sa soeur et son beau-frère malades.

• • •

N'oubliez pas que M. Fred Granger, coiffeur, sera à Saint-Jean-Baptiste le vendredi 19 avril.

LETELLIER

Cours d'apiculture

Sous les auspices de l'Association des Apiculteurs de Letellier, M. L. T. Floyd, spécialiste en apiculture du Gouvernement provincial, a donné un cours de trois jours la semaine dernière. Une cinquantaine de membres et autres personnes intéressées aux abeilles ont suivi ce cours avec assiduité et intérêt.

Cercle littéraire

Nos jeunes gens ont leur cercle d'étude et leur Avant-Garde depuis longtemps à Letellier; cette année, pour répondre aux désirs de M. le Curé, nos dévouées religieuses ont organisé dans les grades avancés un cercle littéraire pour les jeunes filles. Les réunions ont lieu deux fois le mois.

Le but principal de ce cercle est de développer les talents intellectuels de nos jeunes filles. Elles doivent préparer des travaux sur divers sujets qui sont présentés devant les membres.

M. le Curé, Révérendes Mères Provinciale et Prieure ainsi que la Révérende Soeur principale de l'école assistent à ces réunions et soutiennent par leurs encouragements le travail des élèves.

Les réunions sont tenues de façon régulière: la présidente donne la parole aux membres; les motions sont dûment proposées et secondées. Cela, pour habituer les demoiselles aux réunions publiques, auxquelles elles seront appelées à participer plus tard.

A la réunion de mercredi dernier, la présidente, Mlle Marthe Bruyère, lut un historique bien complet de notre paroisse. Ce travail a dû coûter beaucoup de travail, de recherches, et sera utile pour conserver le souvenir des débuts et des progrès de notre région.

Mlle Stella Loiselle est vice-présidente et Mlle Denise Ayotte secrétaire de ce cercle intéressant.

Naissance

Joseph-Claude-Ernest, enfant de L.-A. Arcand et de Rose-Hélène Dionne, né le 10, baptisé le 13. Parrain, M. Dominique Trudeau, oncle, marraine, Mme Ernest Dionne, grand'mère de l'enfant.

Partie de cartes

Les apiculteurs ont organisé une partie de cartes, la première d'une série, qui a obtenu un grand succès: assistance nombreuse, programme amusant, qui consistait en morceaux d'orchestre, en pièces, chansons et monologues comiques. La soirée était sous la présidence de M. Joseph Saurette.

Gagnants des prix: Dames, 1er prix: Mme A. P. Jarry; consolation, Mlle Cora Barnabé. Messieurs, 1er prix: Robert Cadieux; consolation, Gordon Fraser.

Prix d'entrée: Gordon Fraser.

OTTERBURNE

Dimanche le 10 mars la paroisse était en liesse. Nous avions pour la première fois dans notre petite paroisse, une soirée-conférence sous les auspices du cercle local de l'Association d'Education. La salle pleine à déborder disait assez l'intérêt que suscitent ses conférences.

Le programme artistique nous était donné par l'école Saint-Pierre-Nord, dont Mlle Cécile Lapointe a la direction.

Ouverture—Musique, R. P. Carrière, C.S.V.

Allocution du président, M. Joseph Laroche.

Chant: "Pour mon drapeau", par un groupe d'élèves.

Monologue, par David Laroche.

"Mes dix doigts", par Léonne Dumont.

Chant: "Sentinelle", par Léonne et Germaine Carrière.

Saynète: "Jeanne qui pleure et Jean qui rit", par Jeanne Nicolas et Etienne Pascal.

Monologue, "L'enfant terrible", par Toussaint Vermette.

Chant: "Le moulin de la jeunesse", par les élèves.

Présentation du conférencier par le président.

Conférence donnée par le R. P. Lesage, de la Maison Saint-Joseph.

Le Révérend Père parle de la jeunesse agricole et son avenir. Au dire de plusieurs auditeurs, le R. P. s'est surpassé en développant son sujet d'une façon magistrale, nous faisant passer une heure des plus intéressantes.

Remerciements au conférencier par M. Léo Carrière.

Chanson patriotique par Adam Proulx, accompagné par Mme Proulx.

Parmi nos invités, dont plusieurs de la Maison St-Joseph, nous avions l'honneur d'avoir M. l'abbé Sabourin, curé de Saint-Pierre, ainsi que M. le président du cercle M. Langelier, et M. Lafrance, notre sympathique agronome.

M. le curé de Saint-Pierre, invité à adresser la parole, nous dit qu'il est très à l'aise, puisqu'il est en pays de connaissance, chez ses anciens paroissiens. Il nous donne une manière très pratique de remplir nos cadres: en allant chercher des jeunes filles à Saint-Pierre. Les prendre sur place, dit-il, voilà la meilleure manière d'avoir de bons colons et de bonnes "colonnes".

M. Langelier insiste surtout sur la manière de devenir une compétence dans toutes nos sphères d'action. Il faut travailler, dit-il. Notre avenir national en dépend.

Conclusion par le R. P. Curé: Il se dit très heureux d'avoir assisté à une soirée-conférence pour la première fois. Il souhaite que ces soirées se répètent encore.

Merci au Père Conférencier.

Merci à nos vaillantes institutrices.

Merci enfin à tous ceux qui ont pris part au programme.

SPECTATEUR.

SAINTE-ANNE-DES CHENES

Séance dramatique

Les Enfants de Marie et les membres du Club Marial nous donnaient la semaine dernière une soirée qui fit les délices de tous. On a écrit récemment que nos gens savaient apprécier le beau théâtre. On l'a constaté une fois de plus. "La malédiction..." que nos jeunes filles ont jouée a captivé tous les assistants et touché bien des coeurs. Mlles A. Duguay et B. Laurin, pour ne nommer que celles-là, nous ont tour à tour fait admirer la beauté d'un foyer breton dans la simplicité de sa foi et la force de ses affections. Puis après nous avoir fait éprouver un sentiment de pitié pour ces pauvres parents de la campagne qui abandonnent leurs enfants aux attraits corrupteurs de la ville, elles nous firent admirer encore la beauté du repentir d'un enfant coupable, ainsi que celle du pardon généreux d'une mère. On retiendra de ce drame la leçon des dangers qui attendent nos jeunes de la campagne dans les grandes villes. Ce n'est pas une pure fiction que la triste histoire de cette jeune fille qu'on nous a fait voir perdant en quelques mois tout ce que sa jeunesse avait de ravissant en quittant le foyer. Ils visent encore les jeunes qui, pour gagner leur pain, vont gaspiller dans les plaisirs malsains des villes ce qu'une heureuse hérédité et une bonne éducation leur ont mis de bon au coeur. Nos dévouées jeunes filles auront donné là une belle leçon à la jeunesse.

Après le drame, il y eut une désopilante comédie: "La Terreur du nombre 13". Le parfait ridicule de la stupide superstition éclata aux yeux de tous. A toutes nos jeunes artistes nos sincères félicitations et en particulier à Mlles A. Duguay, présidente des Enfants de Marie, et Annette Fréchette, présidente du Club Marial, à qui l'on doit la belle initiative de cette soirée.

"La souffrance, quelle qu'elle soit, nous fortifie et nous fait grandir; sans elle, dans la vie chrétienne nous demeurons toujours enfants."

FENELON.

LE CHANGE

19 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—prime 1¼ p.c.

Franc français	0.0669
Livre anglaise	4.8160
Franc suisse	0.3287
Belga belge	0.2378
Lire italienne	0.0842
Couronne suédoise	0.2486
Couronne norvégienne	0.2421
Couronne danoise	0.2153
Mark allemand	0.4080
Couronne hollandaise	0.6871

LE MARCHE

19 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.25—$7.00
Moyens	$4.75—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$3.75—$5.00
Ordinaires	$2.75—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$5.50
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Moyens	$4.00—$5.00
Vaches—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$1.00—$1.75
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$1.75—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bnos et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$7.60
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.00
Très pesants	$6.25
Légers et maigres	$6.50—$7.35
Truies No 1	$6.25
Truies No 2	$5.65—$5.75
Inférieurs	$4.50—$5.00
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bon poids moyen	$5.75—$6.00
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons—	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B Winnipeg	.22
Crème—	
Table	.24
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la douz.	.14
Grade A, moyens, la douz.	.12
Grade B, douz.	.11
Grade C	.10

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.85

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Moulée. La tonne	$26.00
Gruau— (Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.35
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg— (Gros)	
Pommes de terre du Manitoba— Sac de 90 liv.	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba— Sac de 90 liv.	.40 à .45

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 17 mars 1935

GRAINS	Mardi 12	Mercredi 12	Jeudi 14	Vendredi 15	Samedi 16	Lundi 18
Blé No 1 Nord	81	81⅛	81⅜	81¼	81⅛	80⅞
2 Nord	78	78⅛	78⅜	78¼	78⅛	77⅞
3 Nord	73¾	74⅛	74⅛	74⅛	74	73⅞
Avoine 2 CW	41¼	41½	40¾	40⅝	39½	37¾
3 CW	35½	35⅝	35	34⅝	33⅜	32
Orge 3 CW	45	45	44	43½	42½	40⅝
4 CW	40	40	39	38¾	37¾	35⅝
Lin 1 CW	138⅛	137⅞	136⅞	136⅞	137¾	132¾
2 CW	134⅛	133⅞	132⅞	132⅞	133¾	128¾
Seigle 2 CW	50	49¾	48⅝	47¼	46⅝	44⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	81⅜	81½	81¾	81⅝	81½	81¼
Avoine 2 CW	40⅛	40½	39¾	39⅜	38⅛	36¾
Orge 3 CW	45⅝	45⅝	44⅝	43⅜	42⅞	40⅜
Lin 1 CW	138⅛	137⅞	136⅞	136⅞	137¾	132¾
Seigle 2 CW	50⅜	50⅛	48¾	47⅝	47	45¼
Options						
Blé mai	83¼	83⅜	83½	83⅜	83⅛	82⅞
Juil.	83⅛	83⅛	83⅛	83	83⅜	82¼
Avoine mai	39⅝	40	39¼	38⅞	38	36¼
Juil.	39⅜	39⅞	39	38¾	38	35⅞
Orge mai	47	51⅜	45⅞	45¼	44⅛	42⅛
Juil.	47⅛	52⅞	46⅛	45½	44⅝	42½
Lin mai	140⅜	140⅛	139⅛	138⅞	139¾	134¾
Juil.	139⅜	139⅜	139	138⅜	139⅜	134½
Seigle mai	52	51⅜	50¼	49⅛	48⅜	46⅝
Juil.	53	52⅞	51⅜	50	49⅜	47½

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

Comment j'ai tué mon Enfant

PAR PIERRE L'ERMITE

NUMERO 4

(Suite)

Il commence à connaître davantage cet agrégat de jeunes gens qu'on appelle un patronage. Il y voit des gas grossiers qui semblent mettre tout leur point d'honneur dans l'épaisseur de leurs bras ou de leurs cuisses... d'autres dans la façon dont ils se gonflent les joues sur l'embouchure d'un clairon; beaucoup ne vivent que pour des matchs; tout cela est vaguement saupoudré de large, très large christianisme. On vient à la Messe en masse, presque en troupeau... Quand l'abbé n'est pas là, lui, Dominique, devant lequel on se gêne déjà moins parce que laïque, entend des conversations formidables...

L'abbé apparait, tout se tait...

Beaucoup d'enfants sont tarés physiquement ou moralement; le père a bu, parfois dans des proportions fantastiques, ou la famille est suspecte; de pauvres petits sont poitrinaires. Mais tout ce monde-là est pour lui-même tout l'univers, sans paraître soupçonner les possibles comparaisons...

Et puis, après...?

Est-ce que tout cela n'existe pas aussi dans son monde, à lui, Dominique...? des jeunes gens très chics dont l'unique mérite est le sport, d'autres qui sont un peu chrétiens parce que c'est redevenu de bon ton, d'autres qui sont tarés physiquement ou moralement...? Et sur toutes ces catégories, Dominique mettait des noms.

Seulement, voilà!... il y a le vernis mondain qui corrige les gestes, adoucit les expressions, pare les enveloppes, mais la réalité reste la même, celle de la pauvre nature humaine dont l'égoïsme, affiché ou déguisé, est le fond pitoyable de nous tous.

Et l'effort de l'être humain doit être de se décoller de ce "moi" lourd et poissant... de sécher ses ailes au feu des sacrifices de chaque jour, et finalement de s'élever vers ces hauteurs d'abnégation où Dieu appelle toutes les âmes généreuses.

Que celui qui veut venir après moi, dit le Maitre, fasse abnégation de lui-même, prenne sa croix, et qu'il me suive!... Prendre sa croix, geste relativement facile; elle est presque toujours mise d'office sur nos épaules. Mais faire abnégation de son moi! de ce moi qui est partout!... qui n'est pas haïssable toujours, car la parole de Pascal est à expliquer, mais qui l'est si souvent dans les profondeurs de notre être où, sous des apparences même surnaturelles, se cachent les motifs lointains, et parfois inconnus, de nos actes les meilleurs. Dans quelle mesure devons-nous être nous-même? et dans quelle autre devons-nous nous vider de nous-même? N'être ni l'ange, ni la bête...? Trouver la note sur laquelle, dans la pensée de Dieu, nous devons chanter notre vie...? Oh connaître son devoir, sa route, surtout à un certain âge, à une certaine croisée des chemins!

Toutes ces questions, si neuves pour lui, la fréquentation du patronage les faisait surgir en Dominique.

Dans le cours de ce patronage, il regardait avec intensité l'abbé Firmin, un fin, un délicat, sensible infiniment aux belles choses, et qui supportait la conversation d'un Copinaud, espèce de bon poids lourd, qui trainait sa phrase comme il trainait ses haltères.

Il en admirait d'autres aussi. Car il y avait autour de l'abbé Firmin un état-major composé d'une douzaine de grands absolument dévoués, et qui apportaient à l'oeuvre la totalité de leur dévouement, leur intelligence et leur coeur.

L'un d'eux, un vieux garçon, employé au Crédit Lyonnais, toujours souriant et heureux, Il n'avait certes pas inventé les courants d'air, mais quel aide très sûr!... Le patronage était sa famille, et le plus grand plaisir qu'on pouvait lui faire était de lui confier des commissions, ou des livres à relier. Grand Manitou de la bibliothèque, il n'hésitait pas, à 10 heures du soir, à grimper rue des Deux-Poteaux, 5e cour, escalier G, porte 137, réclamer un vieux Jules Verne qu'on avait oublié de rendre, et revenait heureux pour toute la nuit quand il l'avait récupéré.

Un autre, vieux garçon irréductible, lui aussi, bon coeur, boute-en-train de sa section; les enfants faisaient de lui ce qu'ils voulaient, lui sautaient sur le dos, lui tiraient la barbe, le coiffaient comme des chiens coiffent un vieux sanglier.

Quand ils avaient fini, Dominique s'attendait parfois à voir enfin se dresser une tête agacée, exaspérée, furieuse de l'exagération. Mais il n'en était rien.

CHAPITRE VI

Souvent, Dominique avait eu l'impression que, malgré sa jeunesse, sa fortune était déjà visée. Des jeunes filles hardies tournaient comme des oiseaux de proie autour de lui, guidées évidemment par leur mère. Il les rencontrait au tennis, au golf, au Bois, aux matinées... Quelques-unes étaient si sportives qu'elles devenaient des hommes. D'autres ne pensaient qu'à flirter et à danser. Plusieurs jouaient le mariage comme leur suprême carte, avant de risquer l'autre.

Celles-ci surtout n'avaient aucune influence sur lui: leur jeu était percé à jour, et elles le dégoûtaient...

Par-ci... par-là, passait bien une figure à la Maxence qui l'intéressait... une petite Lolita, naïve et drôle, aux yeux bleus, cheveux coupés à la Jeanne d'Arc, en deuil de son père... Peut-être était-ce le contraste de cette jeunesse et de ce noir qui l'avait frappé, et faisait qu'il parlait à Lolita avec une douceur particulière et un plaisir évident.

Mais, somme toute, c'était peu de chose.

D'ailleurs, serait-il même vraiment aimé plus tard pour lui-même? Et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles le Christ a dit: Malheur aux riches!... car ils ne sont jamais sûrs d'avoir, au moins, ce bonheur de se sentir distingués, choisis, aimés pour des raisons personnelles, n'ayant rien à voir avec un coffre-fort si extérieur à eux!

A ce point de vue, quelle supériorité encore dans les classes pauvres et même riches, où vraiment l'on travaille.

Il avait assisté samedi au mariage d'un des grands du patronage. C'était un simple employé, débrouillard, intelligent, dévoué, qui, à vingt-cinq ans, avait déjà mis sur pied deux coopératives importantes. Il épousait une jeune fille de son bureau, belle et saine, présidente des Enfants de Marie de sa paroisse et qui avait l'influence d'une directrice d'oeuvres.

L'église, vaste pourtant, était pleine jusqu'au fond des bas côtés: confrères des deux patronages dont ils faisaient partie, Soeurs de Saint-Vincent de Paul de la rue Caulaincourt, leur seconde famille, jeunes filles du quartier, camarades du bureau, amis nombreux, entouraient ces deux jeunes gens qui représentaient déjà, au seuil de la vie active, une réelle valeur sociale.

Lui, Dominique, se sentait dans cette vibrante assemblée, seul de sa gélatineuse espèce.

L'abbé fit à ces jeunes qu'il aimait particulièrement un discours avec tout son coeur. Il leur dit sa joie de marier de tels fiancés, si bien faits l'un pour l'autre. Combien souvent le prêtre de Paris est triste de bénir certains mariages, car il a conscience de lier, et à jamais, des êtres qui ne soupçonnent même pas l'immense gravité du mariage, et que leurs paroles, leur retentissement jusque dans l'éternité, échangées devant Dieu, ont... triste, d'unir deux situations, deux porte-monnaie, deux vanités ou deux nullités...

Ici, c'est tellement différent!...

Ils se sont rencontrés sur le terrain du travail, ils se sont vus réciproquement à l'oeuvre, ils se sont estimés dans les hauteurs de leurs âmes, et enfin aimés.

Alors, c'est du bonheur certain qu'il va bénir... peut-être pas du bonheur selon la formule mondaine, mais du bonheur selon la formule divine... Ce bonheur-là est le seul qui mérite vraiment ce nom, car il a l'amour indéfectible à sa base, amour non pas seulement de sensibilité, fleur d'un matin, fanée à midi, flétrie le soir, mais l'amour d'estime et de beauté morale, amour de deux êtres qui au-dessus de leurs corps ont d'abord joint leurs âmes, et qui marchent ensemble, soutenus par le même Credo, vers les mêmes certitudes éternelles.

L'épreuve pourra venir, et elle viendra.

Mais qu'est l'épreuve quand on est deux pour la braver... Qu'est l'épreuve quand on s'aime, et quand on s'aimera même par delà la tombe!...

L'amour est plus fort que tout, quand il est l'Amour... et ici, c'est l'Amour, mot si profané... mot si divin!...

Et le prêtre parlait en s'exaltant sur ce thème que la vie n'est intéressante que par l'amour qu'on y met: manger, boire, dormir, et même travailler... Les animaux en font autant.

Mais aimer!...

Mais voir à deux la même étoile au fond du même ciel bleu!...

Mais, la main dans la main, monter vers ces hauteurs où attend le Christ... monter dans le bonheur... monter dans la tourmente quand les nuages noirs cachent toute lumière... quand les voix mauvaises ricanent autour de vous... monter en sentant toujours dans sa main la petite main aimée, le doigt encerclé de l'anneau d'or, symbole de tant de choses!...

Au-dessus de ce bonheur et de cet amour, il n'y avait ici-bas qu'un bonheur et qu'un amour... c'était celui qui dépasse même l'âme-soeur et, d'un grand coup d'ailes, monte vers l'Etre qui est tout l'amour parce qu'il est toute bonté, toute beauté... parce qu'il est Dieu!... grâce de choix, grâce d'un prix inestimable que Dieu réserve à certaines âmes privilégiées entre les plus privilégiées...

Et cette assistance de travail écoutait avec ferveur.

Elle écoutait... Elle comprenait... Elle vibrait!...

Dominique voyait des yeux ardents, des cous tendus, des mains entre lesquelles parfois tremblait le livre de prières.

Il y avait là dedans des semences de prêtres et de religieux... Il y avait des Petites-Soeurs des Pauvres... des Filles de la Charité, il y avait peut-être même des contemplatives... L'herbe pousse dans la vallée... Dieu aime les fortes terres... c'est au large que l'éternel pêcheur jette ses filets.

Toutes les vocations n'aboutiraient pas...

Pour toutes, les circonstances ne seraient pas uniformément favorables.

Mais il y en aurait quelques-unes dans ce patronage de faubourg; l'abbé ne serait pas sans successeur, le troupeau ne serait pas abandonné sans pasteur...

Et Dominique regardait l'assemblée, cherchant celui ou celle qui était marqué pour "mourir"...

Et, il lui vint l'idée que peut-être c'était lui, lui, qui devait mourir au monde, à l'argent, à l'amour humain...? Cette idée, qui n'avait jamais encore effleuré sa pensée, s'empara de lui d'un seul coup, avec toute son armature.

Puisque Dieu veut ou permet toutes les circonstances de notre vie...

Puisque pas un oiseau ne tombe sur la terre sans sa permission.

Puisque les cheveux de notre tête sont comptés...

Puisqu'une fourmi noire sur un marbre noir, Dieu la voit et l'entend...

Pourquoi lui, qui aurait pu se contenter, comme ceux de son monde, du bonheur de son monde, a-t-il été peu à peu si grandement attiré à ce patronage de faubourg...?

Pourquoi, en dehors de ce patronage, à part la toute petite sympathie pour Lolita — frêle attache, — se sent-il le coeur absolument désert...?

Pourquoi certaines paroles retentissent-elles si formidablement en lui...?

Pourquoi les extrait-il comme d'instinct, et celles-là seulement, de toutes les conversations de l'abbé, et même d'un discours de mariage?...

Pourquoi regarder comme un simple épisode cette entrée dans les oeuvres...? Pourquoi résister à leur attirance, puisqu'il les sent bonnes et seules capables de le transformer dans la charité...?

Pourquoi s'effrayer de l'appel mystérieux qu'il croit entendre, si cet appel n'est que la voix de la factice excitation d'un jour...?

Pourquoi lui, néant, dirait-il à Dieu: "Allez jusqu'ici, mais pas plus loin!..." Dieu sait mieux que lui ce que doit être son avenir...

Il revint lentement par les boulevards et les Champs-Elysées, ne voyant d'abord pas la foule qui coulait autour de lui, regardant uniquement dans son âme encore toute bouleversée de la voix qui, pour la première fois, venait d'y retentir.

Puis, l'apercevant, cette foule, mais alors sous un autre jour, avec ses besoins immenses, ses idées faussées par ses exploiteurs, les douleurs pitoyables des mansardes et des hôpitaux, les enfants sans baptême, les ouvriers sans idéal, les Samaritaine et les Madeleine sans une voix pour leur répéter: Si tu savais le don de Dieu!... les faubourgs sans chapelle et sans prêtre...

Et, derrière la ville immense, le profil affamé du Christ... affamé de ces âmes pour lesquelles il est mort... et ce Christ répétant d'une pitoyable voix: Avec moi, aie donc, toi aussi, pitié des foules!...

Toi aussi!...

Il entendait ces deux mots murmurés au fond de son coeur.

Toi aussi...?

Ce soir-là, Dominique se mit à genoux dans sa chambre de jeune homme, ouvrit les bras en croix, et regardant son crucifix, il dit lentement, en scandant bien ses paroles: "Parlez, Seigneur, votre serviteur écoute..."

(A Suivre)

"Seigneur, la tristesse est le souvenir de moi; la joie est le souvenir de vous". (Ernest HELLO).

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

GRANDE CLAIRIERE

Décès

Edmond Isabey est décédé mardi le 12, dans sa demeure à Hartney, à l'âge de soixante-quinze ans et sept mois. Il n'a été au lit que trois jours. Hartney est une mission de Grande Clairière et la maison de la famille Isabey était la place choisie pour dire la Sainte Messe. M. le curé Roy était justement à dire la sainte messe chez les Isabey quand le père est mort. Tous ses enfants, son épouse et Mme Aimé, de St-Maurice, agenouillés en pleurs autour du chevet du moribond, reçurent la sainte communion pour le repos de son âme qu'il venait de rendre à Dieu. Quel spectacle émouvant et impressionnant d'une foi vive sans pareille! Jamais peut-être un événement de cette sorte, dans de semblables circonstances, ne s'est vu! Ainsi s'est fait l'appel de Jésus: "Venez, le béni de mon Père, prendre votre place dans mon Royaume qui a été préparé pour vous dès le commencement du monde." C'est avec un grand serrement de coeur que nous avons vu ce chef de famille exemplaire, si foncièrement chrétien, soutien du prêtre et du culte de Dieu, disparaître de nos rangs. La paroisse de Grande Clairière perd par la mort de M. Isabey un de ses fondateurs pionniers, qui ont le plus contribué par leur dévouement, leur foi et leur piété au progrès et au bien-être temporel et spirituel de la paroisse.

M. Edmond Isabey est venu de France à Grande-Clairière en 1890. Après un séjour de quatre ans sur une terre, il retourna en France pour deux ans. A son retour, il épousa, après quelques années, Mlle Marie Aimé et alla s'établir définitivement à Hartney en 1900. Il y est demeuré jusqu'à sa mort, soit 35 ans. Quoique vivant dans un milieu tout à fait protestant, il a toujours conservé sa foi vive et sa langue qu'il a transmises intègres à ses enfants. Malgré toutes les circonstances commerciales et sociales auxquelles il leur a fallu faire face continuellement, sans faillir ni faiblir, ils font honneur à leur père. M. Isabey était plutôt mécanicien et musicien de profession que fermier. Il n'en a pas moins réussi dans la vie et prospéré au point de devenir passablement à l'aise et l'un des mieux bâtis à Hartney. C'est le cas de dire que rester fidèle à ses traditions ancestrales, pratiquer sa religion ouvertement, conserver sa foi catholique, garder sa langue, ne pas se mélanger aux protestants dans leurs réunions n'appauvrit pas et n'empêche pas de réussir dans le monde. Tant il est vrai que "tous ceux qui sont nés de Dieu, sont victorieux du monde; cette victoire, par laquelle le monde est vaincu, est l'effet de notre foi." M. Isabey a combattu le bon combat, a achevé honorablement et fidèlement sa course; il a gardé sa foi, il ne lui reste plus qu'à recevoir sa récompense éternelle!

A son épouse et à tous les enfants qui lui survivent, nous offrons nos sincères condoléances!

Le thé fut ensuite servi à au-delà de quatre-vingts invités qui se groupèrent dans la salle de l'école, joliment décorée pour la circonstance.

Les membres du Cercle d'Art Culinaire offrent leurs sympathies à Mmes Raphaël, Vertume et Rosaire Arpin, à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Mariage

Le 5 mars, M. le curé bénissait le mariage d'Alexandre Lagimodière et d'Annie Majiski, de cette paroisse. Le 5 mars, mardi gras, n'était pas une journée propice pour des noces cette année. Le temps faisait rage. A midi, les futurs n'étaient pas encore arrivés, alors, l'officiant commença la messe. Les intéressés n'arrivèrent que tard dans l'après-midi. L'un après l'autre, les autos étaient restés en panne dans quelque banc de neige.

Souhaitons que l'abondance de neige tombée ce jour-là soit le symbole de grâces nombreuses que Dieu réserve aux nouveaux mariés.

Visiteurs des Tertiaires

Le Rev. Père Eleuthère, Capucin de St-Boniface, est venu passer à Lorette la journée du dimanche, 10 mars. Il a présidé une réunion et profession de Tertiaires de la paroisse.

Conférence Bernier

M. l'avocat Alexandre Bernier est venu, tel qu'il l'avait annoncé, donner une conférence, ou plutôt une explication de la loi des Concordats entre cultivateurs, débiteurs et créanciers.

Cette conférence a été très goûtée. Il est regrettable que la température et l'état des chemins en aient empêché plusieurs de venir entendre M. le conférencier. Nous remercions M. Bernier des explications si lucides qu'il nous a données sur une loi qui intéresse tous nos cultivateurs en ces temps de crise.

LORETTE

Vendredi, le 8 mars, à deux heures de l'après-midi, eut lieu dans la salle de l'école de Lorette-Centre la clôture du cours "Aliments et Nutrition" donné par Mlle Alexander, du Ministère de l'Agriculture. Ce cours a été suivi par soixante membres ayant pour chefs les suivantes:

Groupe "Fleurs de Lys" Mmes Raphaël Arpin et Alfred Lagimodière, "L'Abeille Laborieuse," Mme A. Gauthier et Mlle A. Ferland; "Papillon," Mmes O. Bissonnette et J. McDougall; "Feuille d'Erable," Mmes A. Turcotte et S. Marcoux; "L'Etoile," Mlles A. Proteau et L. Desmarais.

Le programme a été des plus intéressants et des plus goûtés. La présidente, Mlle Lida Landry, nous donna le discours d'introduction. Mlle Yvonne Roy, secrétaire, donna le compte rendu des activités des cercles. M. le curé adressa la parole en termes très à propos ainsi que le préfet, M. S. Marcoux.

Mlle Alexander, très satisfaite du travail accompli durant ce cours, ajouta que le succès était dû en grande partie au dévouement des chefs et fit l'éloge des beaux cahiers.

En témoignage de reconnaissance une magnifique gerbe de fleurs fut présentée à notre dévouée maîtresse par Mme Alfred Lagimodière.

VASSAR

Mercredi dernier avait lieu le service de M. Damase Bouchard, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. L'église était remplie comme aux grandes solennités, car tous voulaient rendre un dernier hommage à ce vieillard de quatre-vingt-huit ans qui figurait parmi les pionniers du Manitoba. Etaient venus s'unir à notre deuil: M. Léon Bouchard, Mme Théodore Pelland et son fils Jean-Baptiste, d'Aubigny; M. et Mme Emery Brouillette et M. et Mme Adrien, de Middlebro; M. Adhémar Beaudry et M. et Mme Denis Beaudry, de South Junction. Le deuil était conduit par M. Albert Desautels, de Vassar. Mme Ferdinand Beauchamp touchait l'orgue. Des ligueurs du Sacré-Coeur, dont M. Bouchard était le plus âgé, étaient porteurs: MM. Noé Beauchamp, Wilfrid Lefebvre, Adelbert Cayer, Eugène Beaucage, Albert Beaucage et Ferdinand Beauchamp.

* * *

La famille éprouvée désire remercier tous ceux qui, dans cette circonstance, leur ont donné des marques de sympathie.

* * *

La neige a passablement paralysé les efforts de nos gens pendant la première moitié du mois; la bonne gaieté et l'entrain ont cependant la place d'honneur dans la paroisse; disons en passant que la dernière partie de cartes a rapporté plus de $17 et nous n'avons pas encore montré tout ce que nous pouvons faire! Nous donnerons plus tard un compte rendu de notre série de cartes cet hiver.

A l'hôpital, notre ami Pierre Beaudry est retenu depuis plusieurs mois; M. Richard Wenden a subi une opération pour l'appendicite. Mme A. Schindler et Mme Joseph Rocan nous reviendront prochainement, nous espérons.

SAINT-CLAUDE

Dans le but d'aider le Cercle local de l'Association d'Education à se créer un fonds d'administration, les Soeurs de la Croix enseignantes de l'école Saint-Claude, ainsi que Mlle Ida Baudette, institutrice à l'école Saint-Benoît, avaient préparé leurs jeunes élèves pour une série de saynètes qui furent présentées au public dans l'après-midi du 17 mars. Les membres du Cercle local tiennent à dire ici à quel point ils apprécient ce dévouement désintéressé et à remercier chaleureusement les organisatrices. Le programme a été très apprécié du public et les jeunes acteurs ont droit à nos félicitations les plus sincères. Nous remercions également le public qui nous a aidé à atteindre notre objectif.

Cercle local de St-Claude.

FORT GARRY

Le Club de Français tient à exprimer sa reconnaissance à Mme Chauvière pour le très bon travail accompli aux classes du mercredi et du samedi. Il nous a été donné d'en apprécier l'excellent résultat à la dernière partie de cartes organisée par les Dames de Sainte-Anne. Anastasie Nault et Marguerite Bérard ont admirablement rendu un dialogue comique et la gentille petite Thérèse Blanchard a récité "L'Oreiller de l'Enfant" très distinctement. Mme Chauvière est partie pour l'Est pour quelques mois et en septembre elle nous reviendra. En attendant les classes se continuent grâce à Mlle Renée Deniset qui a bien voulu remplacer Mme Chauvière.

Victoire pour le gouvernement Reid

EDMONTON, Alberta — Le gouvernement Reid, appuyé par les travaillistes, a défait, par un vote de 36 à 19, un amendement libéral de non-confiance présenté par le député libéral W. R. Howson, à l'issue de la discussion sur le budget.

L'amendement accusait le gouvernement d'avoir augmenté les taxes durant une période difficile où il était impossible à la population de supporter un surcroit d'impôts et d'avoir accumulé des déficits s'élevant à plus de $12,000,000.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

AU SACRE-COEUR

Dimanche soir

La partie de cartes du mardi gras qui avait été remise, eut lieu dimanche dernier. Elle était organisée par Mmes H. Bédard, E. Frey et Robillard. Ce fut un des meilleurs succès de l'année. Tout était préparé on ne peut mieux, afin de donner entière satisfaction à tous. Mais ce qui attira surtout l'attention, ce fut le programme, préparé minutieusement par les jeunes. Quoiqu'il se fît tard et que le programme fût long, tous sans exception voulurent entendre le répertoire au complet. Je crois que nous n'avons que des compliments à adresser aux jeunes et des remerciements sincères aux organisatrices. Le succès couronne toujours les généreux efforts.

Les prix: dames, Mme Arnold, 151; messieurs, M. Legree, 148. Bridge, M. V. Bonin, 1508. Entrée, Mme Louis.

La partie de cartes de dimanche prochain sera organisée par Mme J.-O. Audet. Venez nombreux, car outre la partie, l'on vous promet encore un programme des plus intéressants.

Au Cercle Dramatique

A Monsieur C. Ste-Marie,
Directeur du Cercle Dramatique du Sacré-Coeur,
513, rue Young, Winnipeg.

Monsieur,

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises est heureuse d'offrir ses chaleureuses félicitations au Cercle Dramatique du Sacré-Coeur et à vous-même, en particulier, Monsieur le directeur, pour le brillant succès remporté par vos artistes, lors du concours interparoissial.

Nos Canadiennes françaises se réjouissent de ce que vous avez réussi à capter la première place. C'est un honneur dont nous sommes fières.

Nous espérons, cependant, que le Cercle dramatique ne se reposera pas sur ses lauriers, mais qu'il continuera à porter bien haut l'étendard de notre BELLE LANGUE.

Vive le Cercle Dramatique du Sacré-Coeur et félicitations bien cordiales à son habile directeur!

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises.
La secrétaire,
Berthe MORIER

WINNIPEG

L'Egypte et l'Islam

Le mardi 26, le R. P. Samaan, S.J., professeur au Collège de Saint-Boniface, sera le conférencier à l'Alliance Française. Il parlera sur l'Egypte et l'Islam. Ce sera la dernière soirée de la saison. A l'Université, dans la salle habituelle, à 8 h. 15.

Chevaliers de Colomb

Concours de Bridge

C'est dimanche le 24 que commencera le concours de bridge annuel à la salle du Conseil Provencher, 322, rue Main. Ce concours est ouvert à tous, mais comme le nombre des tables est limité à seize, on voudra bien ne pas tarder de donner son nom à un des membres du comité dont les noms suivent:

Léo Millette, 88 482; Rés., 28 933; A. G. Côté, 33 112; Dr Jarjour, 94 955; J. A. Blain, 201 543.

L'entrée est de 50 sous chacun. La somme totale sera distribuée en prix aux heureux gagnants.

• • •

Oak Lake, est encore retenu à l'hô- Notre confrère l'abbé Roy, curé de pital de Miséricorde.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Le "Telephone Bridge" organisé par Mme Daoust, mercredi et jeudi derniers, a été un succès.

Le premier prix a été gagné par Mme Adélard Savoie avec 1932 points; le deuxième prix, par Mme Joseph Bernier avec 1800 points et le prix de consolation par M. F. Jodoin avec 56 points.

Nos sincères remerciements à Mme Daoust dont le dévouement est bien connu; nous remercions aussi toutes les personnes qui ont organisé des tables de bridge et toutes celles qui ont contribué au succès financier de cette entreprise. Le montant réalisé sera destiné à l'achat de catéchismes et de linge pour la première communion des enfants.

Mercredi, le 20, aura lieu la partie de cartes mensuelle dans notre salle ordinaire d'assemblée. Cette réunion est sous la direction de Mme J.-A. Laroque qui sera heureuse de recevoir les membres et leurs amies à 2 h. 30.

A. B.

Concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg

Mlle Eva Naiditch est l'artiste invitée au concert de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, ce soir, à l'Auditorium.

Cette talentueuse pianiste de Winnipeg n'en est pas à ses débuts ayant déjà joué avec l'orchestre Georges de Lausney, Paris, l'orchestre symphonique de Bremen, Allemagne et l'orchestre symphonique de Chicago.

Le concert de ce soir promet d'être un vrai régal. Les amateurs de belle musique n'ont qu'à jeter un coup d'oeil sur le programme ci-dessous pour s'en rendre compte.

Ouverture, "Egmont" .... Beethoven
Piano, "Chaconne" .... Bach-Busoni
Symphonie, No 35 en ré .... Mozart
Suite, "L'Arlésienne" .... Bizet
Piano—
(a) Bourrée Fantasque" .... Chabrier
(b) "Sandades de Brézil .... Milhand
(c) "Tarantelle" .... Liszt
Valse, "Vienna Woods" .... Strauss
Ouverture, "Tanhauser" .... Wagner

Agence consulaire de France à Winnipeg

On recherche l'adresse actuelle de Jacques Alexandre **Mondehare**, disparu depuis 1923 et dont le dernier domicile connu était Winnipeg.

L'Agent Consulaire de France serait reconnaissant à toute personne susceptible de lui fournir des renseignements sur l'intéressé de bien vouloir les lui communiquer.

PETITES NOTES

Mlle Yvette Sala recevait à un thé dimanche après-midi, en l'honneur de Mlle Madeleine Bouveron, de Toronto.

• • •

Mlle Louise Guertin est partie pour un voyage de deux mois à Montréal et Sherbrooke.

• • •

Mme C. Duquet, de Québec, est en visite chez sa fille Mme P.-A. Talbot.

• • •

Mlle Madeleine Bouveron, de Toronto, recevait à un thé samedi à l'hôtel Marlborough. Mlles Yvette Sala et Marjorie O'Neil servaient les invitées.

• • •

Mlle Rosa Genthon est en voyage à Toronto et Montréal.

Une découverte intéressante

Les anatomistes et les géologues discutent au sujet d'un squelette de 7 pieds, probablement plusieurs fois centenaire, que les ouvriers ont exhumé en creusant une petite carrière de gravier près d'Arden. Les os semblent intacts. Le professeur J.-S. Delury, chef du département de la géologie à l'université du Manitoba, en fera une étude complète. On croit qu'il pourra en conclure à la présence d'êtres humains dans les Prairies de l'Ouest il y a des milliers d'années.

Un froussard

— Dupont a une frousse terrible des voleurs.

— Oui, la première fois que sa femme est rentrée tard dans la nuit, il s'est vite caché sous le lit.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Veulez-vous avoir des **brioches** pour Pâques? Faites votre commande une semaine à l'avance. 30 sous la livre à domicile. **Germain Frères, 258, rue Ellen; tél., 27 270.**

Boutique de forge bien montée, avec engin, marteaux, tout au complet, dans un bon district, ainsi que maison à deux étages, à vendre ou à échanger pour ferme. S'adresser: **Boite 129, Dunrea, Man.** P47 tél., 201 423; le soir, 203 689.

Maison à louer, 4 chambres, semi-m o d e r n e, nouvellement décorée, planchers en bois dur, garage, 315, rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser au chef Beaudry, tél., 201 428; le soir, 203 689.

AVIS est par les présentes donné que la "Portage la Prairie Mutual Insurance Company", avec bureau-chef à Portage-la-Prairie, dans la Province du Manitoba, s'adressera au Parlement du Canada, à la session actuelle ou à la prochaine, pour obtenir un acte amendant son Acte d'Incorporation; supprimant et remplaçant la clause 1 de celle-ci concernant l'incorporation; supprimant et remplaçant la clause 8 concernant la qualification et l'élection des directeurs; supprimant et remplaçant la clause 9 concernant le vote des porteurs de police.

Daté à Portage-la-Prairie, province du Manitoba, le 2 mars 1935.

A. H. THORPE,
Secrétaire et gérant,
Portage-la-Prairie
Manitoba.

UN VASTE PLAN D'IRRIGATION POUR L'OUEST

Il avait été conçu, il y a plus de vingt ans, par William Pearce, ingénieur de Calgary

OTTAWA—La fertilité du sol de l'Ouest du Canada, a toujours été considéré comme étant merveilleuse, faisant de cette partie du Canada le "grenier du monde" pour la culture de blé. Malheureusement ce "grenier" n'est plus le seul et plusieurs pays en possèdent également d'aussi remplis, ce qui complique la situation au point de vue de la vente de la principale récolte du Canada.

Le tableau brillant de la fertilité de l'Ouest n'est pas sans une ombre qui nuit passablement à la réputation des provinces des prairies. Il s'agit de la sécheresse qui affecte une région au point de créer à l'heure actuelle un problème sérieux pour les autorités fédérales. Le Dominion devra prendre, sans retarder davantage, les moyens de sauver une grande étendue de terrain autrefois d'une belle fertilité et qui, depuis quelques années ne rapporte même pas suffisamment pour faire vivre la population qui l'habite.

Problème prévu

Ce problème était prévu il y a plus d'une vingtaine d'années par un ingénieur éminent, feu William Pearce, de Calgary. Cet ingénieur était aussi un arpenteur et le surintendant des terres du Dominion. On le considérait dans le temps comme une encyclopédie sur les ressources naturelles, le développement et les avantages futurs de l'Ouest. Il fut le pionnier du projet d'irrigation pour l'Ouest. Dans le temps, plusieurs considéraient ses projets comme ceux d'un rêveur, mais la situation actuelle prouve qu'il était un homme clairvoyant. M. Pearce est mort en 1930 à l'âge de 82 ans, sans avoir vu la réalisation du grand projet de sa vie et même sans voir aucun signe qu'il pourrait un jour se réaliser.

Lorsque le Manitoba entra dans la Confédération canadienne en 1870, le gouvernement fédéral résolut d'ouvrir cette partie du pays à la colonisation. Il fallait d'abord arpenter le terrain et Pearce fut au nombre des premiers arpenteurs envoyés dans l'Ouest. Pearce était un homme d'Ontario, né dans le comté d'Elgin. Trois ans plus tard, il était en charge des arpentages dans le Manitoba et aussi de la partie qui constituait dans le temps les Territoires du Nord-Ouest. Il occupa cette position jusqu'en 1881. Il fut ensuite inspecteur des terres du Dominion, surintendant des mines dans le Manitoba, inspecteur en chef des arpentages puis finalement surintendant des terres du Dominion.

Ces différentes positions lui ont permis de connaître l'Ouest du Canada comme peu d'hommes pouvaient le faire à cette époque.

Vaste plan d'irrigation

C'est à la suite de sa longue expérience des prairies qu'il suggéra un vaste plan d'irrigation, projet que l'on considérait dans le temps comme une utopie. Il s'agissait d'assurer la fertilité à 7,500 milles carrés dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Il y a quelque temps, l'honorable Robert Weir, ministre de l'agriculture, a annoncé à la Chambre des communes que le gouvernement fédéral avait décidé de prendre les moyens de rétablir la prospérité dans l'immense étendue de l'Ouest affectée par la sécheresse, projet qui ne peut se faire qu'au coût de plusieurs millions de dollars.

Cette décision s'accorde parfaitement avec ce que suggérait M. Pearce il y a un quart de siècle et si son projet avait été pris au sérieux dans le temps, bien des misères et des ennuis auraient été évités à des milliers de personnes. Au point de vue financier, le retard apporté dans la réalisation d'un projet d'irrigation, d'après le plan Pearce ou un autre, ne représente certainement pas une économie.

POUR RIRE

Gourmandise

— Est-ce possible, Pierrot, que tu aies mangé le morceau de gâteau tout entier sans penser un seul moment à ta petite soeur?

— Mais, au contraire, maman, j'y ai pensé tout le temps... J'avais tant peur qu'elle arrive avant que j'aie fini...

Dans une ménagerie

Dernièrement, une maman promenait sa petite fille dans une ménagerie.

Là, l'éléphant plut beaucoup à la fillette qui ne put résister au désir de le caresser: voyant cela, la mère s'écria:

— Ne touche pas à cette bête.

— Mais, maman, répliqua l'enfant, je ne lui ferai pas mal.

Poids et mesures

La dame irritée. — C'est tout de même raide d'abuser de l'ignorance d'un enfant. J'envoie mon fils, chez vous, acheter cinq livres de pommes. Je les pèse. Je n'en trouve plus que quatre livres.

Le commerçant flegmatique.—Ah? Eh! bien, pesez donc le gosse, à présent.

Records américains

L'interviewer. — Est-il exact que vous ayez été la fiancée du prince de Comminge?

La star.—Parfaitement exact.

L'interviewer (écrivant fiévreusement). — Et combien de temps ont duré vos fiançailles?

La star (avec détachement). — Je ne peux pas vous dire. Ma montre était justement arrêtée.